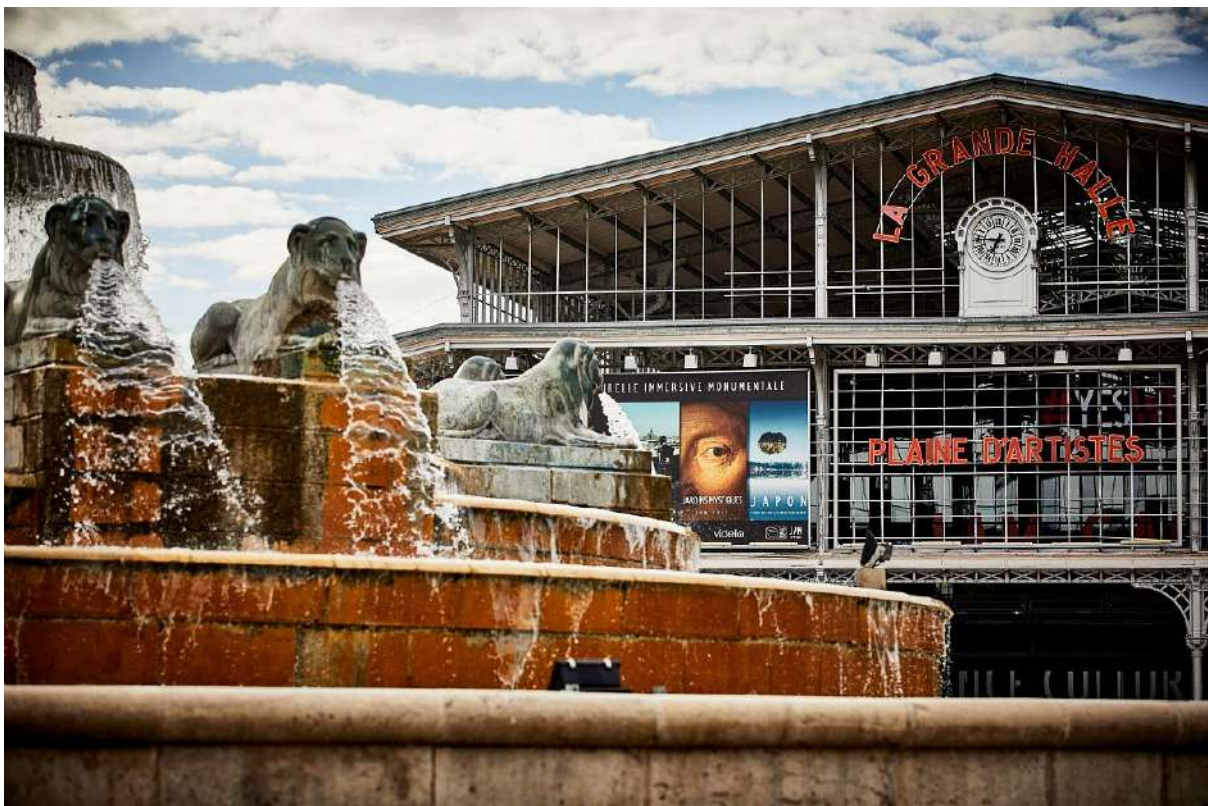




Rapport d'activité et de performance

2020



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU PARC
ET DE LA GRANDE HALLE DE LA VILLETTE

Axe 1 : La création et la diffusion au cœur de La Villette	6
Objectif 1 : Soutenir la création et les parcours d'artistes, le label « Initiatives d'artistes »	6
Objectif 2 : Poursuivre l'ouverture pluridisciplinaire de la programmation	11
 Axe 2 : L'innovation artistique au service de tous les publics.....	18
Objectif 1 : Innover en matière d'éducation artistique et culturelle	18
Objectif 2 : Créer du lien entre les publics sur le site et au-delà de ses limites géographiques	22
 Axe 3 : La valorisation et la gestion d'un parc en transition	28
Objectif 1 : Un parc en mouvement qui intègre les enjeux du développement durable	28
Objectif 2 : Trouver des nouvelles marges de manœuvre au service du projet	35

Introduction

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire liée à la Covid-19 et par ses impacts sur le secteur culturel. L'EPPGHV, comme tous les établissements culturels a été amené à annuler une grande partie de sa programmation en 2020 et même à fermer totalement le Parc pour la première fois de son histoire. Mais une fois la sidération du mois de mars passée, cette année a également été l'occasion pour l'établissement d'inventer de nouvelles propositions culturelles, d'expérimenter de nouvelles relations au public, en exploitant toutes les ressources du Parc et du réseau Micro-Folies.

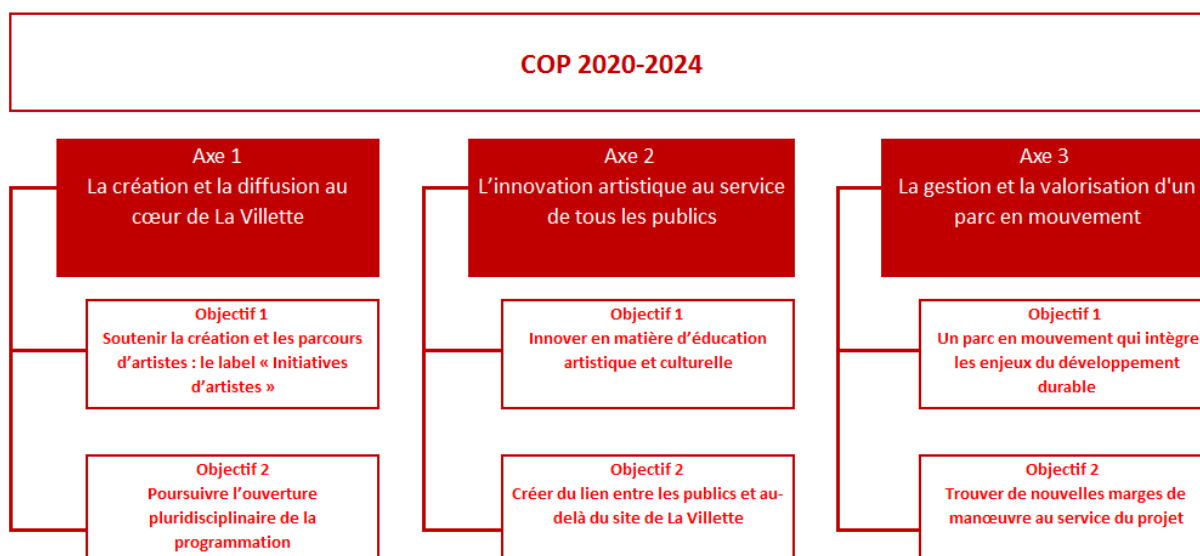
La mobilisation exceptionnelle des équipes par tous les temps sanitaires, sous couvre-feu, en visio depuis leur domicile ou sur le terrain partout en France, a été l'élément déterminant du succès rencontré par ces initiatives dont certaines sont amenées à perdurer en 2021 et au-delà de cette crise.

Cette période a également marqué un virage dans l'usage des technologies numériques par l'établissement que ce soit dans son fonctionnement quotidien, dans sa communication ou dans ses modes de diffusion.

Le contrat de d'objectif et performance 2020-2024 de l'établissement a été approuvé en conseil d'administration le 2 décembre 2020 et fixe les objectifs de l'EPPGHV pour les cinq prochaines années. Elaboré alors en pleine crise sanitaire, ce document a tenté de tenir compte des difficultés qu'elle engendre et d'en anticiper autant que faire se peut les conséquences. Une clause de revoyure a néanmoins été prévue en 2022 pour en réajuster certains indicateurs.

Ce rapport d'activité 2020, rend compte de l'atteinte des objectifs du COP, mais également des initiatives prises par l'établissement dans cette année tumultueuse pour garder le cap de ses missions de soutien à la création et de démocratisation culturelle.

La structure du présent rapport reprend celle du COP, organisé en trois axes comme rappelé ci-dessous.



Les 15 indicateurs du COP y sont détaillés et commentés sur l'exercice 2020.

Axe et objectif	N°	Titre	Accord d'interressement	Cible	Tableau de suivi	Cartographie	Rapport
Axe 1 objectif 1	1	Suivi du label "Initiatives d'artistes"					
	2	Suivi des diffusions des projets labélisés "Initiatives d'artistes"					
	1C	Indicateur cible : Nombre d'artistes/Compagnies labélisés "Initiatives d'artistes"					
Axe 1 objectif 2	3	Offre pluridisciplinaire					
	4	Taux de remplissage fréquentation payante					
	4C	Indicateur cible : taux de remplissage des spectacles et expositions					
	5	Offre accessible au jeune public (0-12 ans) et aux familles					
	5C	Indicateur cible : Part de l'offre payante dédiée et accessible au 0-12 ans					
Axe 2 objectif 1	6	Suivi des actions EAC					
	6C	Indicateur cible : Nombre de parcours EAC					
	7	Suivi des sessions de formation ou sensibilisation des relais					
	7C	Indicateur cible : Nombre de session de formation ou sensibilisation					
Axe 2 objectif 2	8a	Suivi de la fréquentation globale					
	8b	Fréquentation payante du public jeune					
	9	Cartographie des publics					
	10a	Déploiement du réseau Micro-Folie					
	10b	Formation des médiateurs					
	10c	Programmation des Micro-Folies et collections du musée numérique					
Axe 3 objectif 1	11C	Planning d'aménagement durable du parc et en vue des JOP 2024					
	12	Suivi du label égalité diversité					
	12C	Egalité diversité création et programmation					
Axe 3 objectif 2	13	Ressources de l'établissement					
	13C	Indicateur cible : taux de couverture des dépenses par les ressources propres					
	14	Suivi du volet gestion du plan de transformation numérique					
	15	Développement du contrôle interne					

Axe 1 : La création et la diffusion au cœur de La Villette

“Cette journée a été riche en émotion. (...) La big big mention "trop trop bien", c'était d'avoir invité certains programmeurs (hip hop), qui ont été discrets, participatifs, au même niveau que tout le monde, très accueillants et même très réceptifs de toutes les infos.”

Carmel Loanga, retour sur une journée d'accompagnement à la professionnalisation – Programme IADU

“Un petit mail pour dire un immense merci à La Villette pour votre précieux apport supplémentaire en coproduction. (...) Cette bulle financière que vous nous apportez là nous permet de finaliser la création dans les conditions que nous n'osions plus espérer. Merci !

2020 fût une année bouleversante pour nos métiers, il est bon de terminer cette année avec la sensation d'être soutenu.e.s !”

Mail de la compagnie “Juste après”/Carine Gualdroni – programme Espace Périphérique

Objectif 1 : Soutenir la création et les parcours d'artistes, le label « Initiatives d'artistes »

Action 1 : Des moyens renforcés pour les résidences et la création

En 2020, les quatre programmes de résidences de l'EPPGHV ont eux aussi été perturbés par la crise sanitaire. Brutalement arrêtés le 16 mars, les accueils de compagnies ont néanmoins pu reprendre en juin 2020 et se sont poursuivis tout le reste de l'année. Les compagnies dont les résidences étaient prévues de mars à mai se sont vues proposer des reports sur la fin de l'année 2020. Pour certaines, cela était possible mais pour une vingtaine d'entre elles, le report se fera sur l'année 2021.

Au total, l'EPPGHV a réussi à maintenir l'accueil de 81 projets en résidence. Par comparaison, 155 projets avaient été accueillis en 2019.

Ces 81 compagnies et projets soutenus en 2020 se répartissent ainsi entre les différents programmes :

- Pour l'Espace Périphérique, 39 compagnies et projets ;
- Pour IADU, 17 compagnies et projets ;
- Pour les Résidences Villette, 19 compagnies et projets ;
- Pour le Magic Wip, 6 projets.

L'année 2020 a également marqué le lancement du nouveau programme de soutien renforcé à la création **“Initiatives d'artistes”**.

Initiatives d'artistes regroupe des compagnies issues des 4 programmes de résidence de La Villette que l'établissement souhaite accompagner dans la durée tout au long de leur parcours d'écriture, de production et de diffusion. Ces compagnies bénéficieront d'un accompagnement spécifique :

- Par des sessions d'aide à la professionnalisation, organisées avec les partenaires de chaque discipline ;
- Par un apport en coproduction systématique, financier et en industrie - une ligne budgétaire de près de 200K a été dégagée dans le budget initial 2021, elle sera adaptée en fonction de l'évolution du programme dans les années à venir ;

- Par une première diffusion à La Villette ou dans le réseau des Micro-Folies ;
- Par une sollicitation systématique pour prendre part aux actions EAC (ateliers, immersions, bords plateaux, rencontres, spectacles dans les établissements scolaires et du champ social) ;
- Par une visibilité renforcée dans la communication de La Villette.

Le programme Initiatives d'artistes sera aussi un véritable « incubateur artistique pluridisciplinaire », c'est à dire un lieu de rencontres et d'échanges entre ces compagnies issues de disciplines différentes qui font toutes partie de l'identité de La Villette. Dès que les conditions sanitaires le permettront le programme provoquera et animera ainsi des temps de rencontre entre les compagnies lorsqu'elles sont présentes sur le site et tout au long de leur parcours.

Dans le contexte inédit de 2020, la direction de la programmation de l'EPPGHV a pu opérer une sélection pluridisciplinaire et retenir 21 projets labellisés "Initiatives d'artistes" dont la liste est détaillée ci-dessous. Parmi ces 21 projets retenus en 2020, 11 d'entre eux sont portés par des femmes, 8 par des hommes et 2 par des duos mixtes. 8 projets danses sont dans l'univers des cultures urbaines, 3 sont dédiés au jeune public et 1 en lien avec le sport.

Projets labellisés "Initiatives d'artistes" en 2020

Issus du programme Espace Périphérique

- Bastien Dausse / Cie Barks (cirque)
- Carine Gualdaroni / Cie juste Après (marionnettes jeune public)
- Cécile Givernet et Vincent Munsch / Cie Espace Blanc (marionnettes)
- Dorine Dussautoire et Louis Sergejev / Le printemps du machiniste (marionnettes)
- Raquel Silvaz / Cie Pensée Visible (marionnettes)
- Cécile Fraysse / AMK (objets jeune public)
- Justine Macadoux et Coralie Maniez / Juscomama (marionnette)

Issus du programme IADU

- Laura Defretin et Brandon Masele / Cie Mazel Freten (danses urbaines)
- Sandrine Lescourant / Cie Kilaï (danses urbaines)
- Alexandre Fandard / Cie Al-Fa (danses urbaines)
- Bouziane Bouteldja / Cie Dan6T (danses urbaines)
- Mellina Boubetra / Cie Etra (danses urbaines)
- Josépha Madoki / Cie Madoki (danses urbaines)
- Léa Cazauran / Lady Rocks (danses urbaines)
- Marion Motin (danses urbaines)

Issus du programme Résidences Villette

- Julie Bérès / Cie Les Cambrioleurs (théâtre)
- François Chaignaud / Mandorle Productions (danse)
- Kurt Demey / Cie Rode Boom (magie)
- Frédéric Ferrer / Cie Vertical Détour (théâtre)
- Matthieu Villatelle / Cie du Faro (magie)

Issu du Magic Wip

- Thierry Collet / Cie Le Phalène (magie)

Les sorties de résidences

Les sorties de résidences organisées par l'EPPGHV et les artistes sont l'occasion pour les compagnies de présenter leurs projets à la fois aux professionnels et à un "premier" public. En 2020, le volume des sorties de résidence a fortement diminué du fait de la situation sanitaire.

24 sorties de résidences ont eu lieu en 2020 contre 80 en 2019.

Pour le programme IADU

Dans le cadre du programme IADU, l'EPPGHV a organisé le 11 décembre dernier à la Halle aux Cuirs une journée de présentation de 8 projets des artistes et compagnies accompagnées par programme de résidence IADU. Cette journée entière a ainsi permis aux artistes de l'incubateur IADU de présenter leur projet de création en 15 minutes devant un public de professionnels, suivi par un échange d'une dizaine de minutes.

Les projets présentés : Cie Benthé Théophile Bensusan "Voilà", Cie D-Dal Santiago Codon Gras "Carne Argentina", Cie Al-fa Alexandre Fandard "Très loin, à l'horizon", Cie Leila Ka Leila Ka "C'est toi qu'on adore", Cie Kilai Sandrine Lescourant "Anyway", Cie Carmel Loanga "L'ivresse des lucioles", Cie Josepha Madoki "Oui et vous?", Cie Antoinette Gomis "Les ombres".

Professionnels présents : Flora Chassang / Lezarts Urbains, Tony Tchadjeu / Service culturel ville de Bagneux, Ousmane Sy / CCNRB Collectif Faire, Emilie Peluchon / Festival Danse Dense, Abdou Mbaye / Visage du Monde Cergy, Gaëlle Piton / Formatrice, Lou Germain.

Pour l'Espace Périphérique

11 sorties de résidences ont pu être organisées devant un public restreint. Elles se sont déroulées dans les salles, le chapiteau ou dans l'espace public pour les compagnies d'art de la rue.

Gongle - Nil Dinç- la Cosmologie du cochonnet, Olga Cirq Analogique-Catalina Aguayo - LP (Long play), IXTLAN Lydie Marsan-1000 et 1 chose(s), AMK Cécile Frayse - Nid (jeune public), Arthur Sidoroff - Robert n'a pas de paillettes, compagnie Hors surface Damien Droin - Le poids des nuages, Galapiat Cirque Sébastien Wodjan, Blanc; Générale Posthume – Gwenn Buczkowski, l'Hiver Rude, Nuschka Antek Klemm, Matière évolutive, Akalmie Celsius – Pierrick Bonjean, Labyrinthe.

Pour les Résidences Villette

3 sorties de résidence ont été organisées.

Ashley Chen, compagnie Kashyl, Distance ; Séverine Bidaud, directrice artistique de la compagnie 6° DIMENSION Faraëkoto (jeune public) ; LOVALOT Anna Gaiotti, A kiss without lips.

Pour le Magic Wip

2 sorties de résidences ont été organisées.

La femme coupée en deux - Cie Les bruits de la nuit / Chloé Cassagnes ; Vincent Wütrich.

Action 2 : Un soutien et une expertise pour la diffusion et la professionnalisation des artistes

L'aide à la professionnalisation

En complément des périodes d'écriture et de répétition, les compagnies en résidence sont invitées à des sessions d'aide à la professionnalisation et à l'insertion.

En 2020, 7 formations IADU se sont déroulées en distanciel et en présentiel avec les artistes de l'incubateur IADU et du programme "Initiatives d'artistes", rassemblant 210 participants.

Les formations du programme Espace Périphérique programmées en collaboration avec Artcena et l'Avant courrier sur le premier semestre 2020 ont été annulées. Les formateurs ne désirant pas les faire en distanciel, il avait été envisagé un report à l'automne mais en raison du second confinement, elles n'ont finalement pas eu lieu.

L'organisation des formations au sein de l'ensemble des programmes de résidence doit désormais s'adapter à la situation sanitaire dans la durée et pouvoir se dérouler, si nécessaire à distance en visioconférence.

Soutenir la diffusion des artistes et des projets

La crise sanitaire a refermé toutes les fenêtres de diffusion traditionnelles des artistes de spectacle vivant : spectacles de la saison, festival 100%, festival Kalypso. Devant cette situation dramatique pour les artistes comme pour les publics, l'EPPGHV a imaginé un nouveau format pour mettre en valeur et faire découvrir le travail des artistes en résidence de création privés de toute possibilité de diffusion professionnelle comme publique.

Plaine d'artistes

C'est ainsi lors du premier confinement qu'a émergé l'idée du projet Plaine d'artistes qui s'est construit dans le cadre de « l'été culturel » initié par le ministère de la Culture. A compter de la réouverture du Parc début juin, l'ensemble de l'établissement s'est mobilisé pour proposer « Plaine d'artiste » du 2 juillet au 2 août 2020, transformant le site en un vaste champ d'expérimentation pour les artistes et le public. Le projet a été monté en quelques semaines, en partenariat avec le Centre Pompidou, le CND, l'IRCAM, et tous les acteurs du Parc.

En réponse à plusieurs mois d'abstinence pour les artistes et le public de spectacles, de concerts et d'expositions, plus de 250 artistes ont été invités à investir tous les espaces de La Villette (Grande halle, Folies, studios, jardins, etc.) pour retrouver le chemin du plateau ou de l'atelier, pour créer, expérimenter tout en partageant ces moments de création avec le public. Des artistes en résidence de création à La Villette ont pu présenter leurs travaux en cours au public, et notamment :

- *Les compagnies Copeau Marteau et Juste Après et la bande à Tyrex issues de l'Espace Périphérique ;*
- *Les compagnies Mazel Freten, Carmel Loanga, et Dans6T Bouziane Bouteldja issues d'IADU ;*
- *Les artistes Lucie Antunes, François Chaignaud et Thomas Quillardet issus du programme Résidences Villette ;*
- *Les artistes Chloé Chassagne, Arthur Chavaudret, thirry Collet et Marc Rigaud issus du Magic WIP.*

L'événement Plaine d'artistes a mêlé à la fois de jeunes artistes mais aussi des artistes et compagnies confirmés comme Bartabas, Mourad Merzouki, Marion Motin, Angelin Preljocaj, la compagnie XY, Anne-Laure Liégeois, Dieudonné Niangouna.

Aux côtés d'artistes du spectacle vivant, le public a également pu découvrir le travail de jeunes plasticiens comme Victor Cord'homme, Mathieu Kleyebe Abonnenc, Julie Béna, Gaëlle Choïsne, Julien Creuzet, Anne Le Troter, Julien Prévieux, Maxime Rossi, Simon Rouby, Native Maqari, Romain Vicari, Adeline Care.

Plaine d'artistes côté numérique

L'événement sur le Parc s'est doublé d'un volet numérique, grâce à un effort important pour créer et diffuser des contenus sur les réseaux sociaux et le site de l'établissement. Dix capsules vidéo mêlant interview et captation du travail de création des artistes ont été réalisées et les deux conférences

Télérama animées par la journaliste Fabienne Pascaud avec des rencontres avec Bartabas et François Chaignaud ont également été captées et diffusées.

Face au reconfinement décrété en novembre 2020, l'EPPGHV a décliné l'évènement en « **Plaine d'artistes 2.0** », sous la forme d'une trentaine de capsules vidéo donnant à voir les résidences qui se sont poursuivies à La Villette tout le second semestre.

Cette expérience a montré tout l'intérêt d'une mise en valeur du travail de création des artistes pour faire découvrir au plus grand nombre les coulisses de la création dans l'espace numérique. **Cette politique de captation se poursuivra et est désormais intégrée au label "Initiatives d'artistes"**.

Au bilan, cet événement a rempli pleinement ses objectifs et rencontré un large succès public et critique. Plus de 16 000 personnes ont en effet assisté à ces répétitions ouvertes dont de nombreux scolaires. Plaine d'Artistes a vocation à être reconduit dans la programmation de La Villette à l'été 2021.

Indicateur n°1 : Suivi du label "Initiatives d'artistes"

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de projet de résidences						
<i>Art de la Rue</i>	7	7				
<i>Arts Visuels</i>						
<i>Cirque</i>	27	20				
<i>Danse</i>	41	25				
<i>Installation - Performance</i>	1					
<i>Magie nouvelle</i>	5	9				
<i>Marionnette</i>	29	12				
<i>Musique</i>	1	1				
<i>Théâtre</i>	44	7				
Total	155	81				
<i>dont propositions dédiées ou accessibles à l'enfance et à la jeunesse 0-12 ans</i>	15	17				
<i>dont propositions en lien avec les cultures urbaines</i>	32	18				
<i>dont propositions mixant art, culture, sport et valeurs de l'olympisme</i>	5	2				
Apports financiers						
<i>Résidences - Aide à l'écriture (1)</i>	307 213 €	275 843€				
<i>Coproductions (2)</i>	102 300€	205 000€				
<i>Accompagnement technique</i>	40 442€	40 626€				
<i>Valorisation (3)</i>	71 744€	58 703€				
<i>Diffusion (4)</i>		302 896€				
<i>Actions de professionnalisation</i>	12 847€	8 934€				
Total	534 546 €	892 002 €				

Commentaire

(1) Le montant fait référence à des aides financières directes versées aux compagnies.

(2) Coproductions : somme des montants versés par l'EPPGHV en soutien à la création et à la diffusion de certains projets.

(3) Dépenses diverses d'aménagement des salles et de régie générale.

(4) Le montant correspond à l'aide à la diffusion sur Plaines d'artistes.

Si l'EPPGHV n'a pas pu accueillir autant de projets que prévu, son ambition à soutenir la création s'est toutefois affirmée par des apports financiers renforcés.

Indicateur n°2 : Suivi des diffusions des projets labélisés "Initiatives d'artistes"

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nb. Représentations à La Villette	19	2				
Nb. Représentations hors Villette						
Nb. Sorties de résidences	80	24				
Nb. de Chantiers de création en cours		10				
Nb. Actions d'éducation artistique et culturelle	41	62				
Nb. Actions de professionnalisation	7	12				

Commentaire

Les représentations à La Villette concernent les représentations dans les espaces et salles de l'EPPGHV comme dans celles de nos partenaires du site ou hors site dès lors que ces spectacles s'intègrent à la programmation Villette (Festival 100% par exemple ou salles partenaires du festival Jazz à La Villette).

Les représentations "hors Villette" sont celles diffusées en dehors du site de La Villette, hors de toute programmation Villette.

Les actions d'éducation artistique et culturelle impliquant les artistes du programme seront détaillées dans les actions EAC.

Les actions de professionnalisation concernent des sessions de formation et autres actions d'accompagnement (rencontres, coaching) dans le cadre du programme "Initiatives d'artistes".

Le nombre de représentations hors Villette comme les chantiers de création en cours sont des éléments du projet "Initiatives d'artistes" initié en 2020.

Indicateur cible 1C : Nombre d'artistes/compagnies (toutes disciplines) labélisé « Initiatives d'artistes »

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre d'artistes/compagnies	Cible	20	25	30	35	35
	Réalisé	21				

Commentaire

Le lancement du projet "Initiatives d'artistes" a permis de labelliser autant d'artistes/compagnies que souhaité, malgré une année difficile. Ce dispositif va désormais pouvoir se rôder et prendre de l'ampleur.

Objectif 2 : Poursuivre l'ouverture pluridisciplinaire de la programmation

Action 1 : Un ADN de programmation ouvert et pluridisciplinaire

A partir de la mi-mars, l'arrêt brutal de toutes les activités culturelles a provoqué une véritable onde de choc tant du point de vue artistique qu'économique. Sur l'année 2020, ce sont ainsi 213 représentations qui ont dû être annulées, tout comme les expositions *Revolutions* et *100% sortie d'écoles*.

La pandémie de Covid-19 a également mis à l'arrêt toute la filière événementielle et notamment le secteur des salons. Selon la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, les professionnels ont enregistré près de 80 % de baisse d'activité à compter de mars. Signal préoccupant, ces annulations d'événements se poursuivent aujourd'hui en 2021 sans qu'une perspective de reprise ne se précise.

Impact de la crise sur l'activité culturelle

La programmation culturelle s'est brutalement arrêtée début mars après les dernières représentations du *Misanthrope* ou *la Conquête du Courage* de Maxime Chazalet et du *Magic WIP* qui n'a pas pu se dérouler en intégralité.

Lors du premier confinement, l'EPPGHV a mené à chaque fois des discussions avec les compagnies pour trouver des solutions de report. Cela n'a pas toujours été possible, notamment lorsqu'il s'agit d'artistes internationaux dont le passage à La Villette s'intégrait à une tournée.

L'un des événements majeurs de la programmation 2020 était la grande exposition *Revolutions*, qui devait achever en France sa "tournée internationale". Le report s'est avéré impossible car il aurait supposé que l'EPPGHV supporte seul tous les coûts de l'événement.

Ce n'est qu'à partir de l'été que la programmation de l'EPPGHV a véritablement redémarré avec l'événement Plaine d'artistes, le Cinéma en plein air et le festival Jazz à La Villette. Néanmoins, du fait de la crise, certaines compagnies ou certains groupes internationaux programmés lors de ces événements n'ont pas pu y participer. Trois concerts du festival Jazz à La Villette ont été annulés, ainsi que deux spectacles du festival jeune public La Grande Echelle, en partenariat avec le Théâtre Paris-Villette. De plus, compte tenu des restrictions de déplacement, plusieurs compagnies étrangères comme les 7 doigts de la main ou The Ruggeds n'ont simplement pas pu se rendre en France pour y présenter leur spectacle.

Enfin, certains spectacles, reportés une première fois, avaient l'objet d'un accord de report à l'automne mais ont finalement dû être annulés en raison du second confinement : *Boxe Boxe Brasil* de Mourad Merzouki, *Winterreise* d'Angelin Preljocaj et *Les Merveilles* de Clédat & Petitpierre.

Programmation numérique

En 2020, La Villette a été très active sur la production et la publication de contenus numériques. Ces productions numériques peuvent être regroupées en quatre grandes familles.

Mise en avant des artistes en résidence - Interview d'artistes

Des capsules vidéo d'une durée de 1min30 environ en particulier en lien avec Plaine d'artistes ont permis de décliner dans l'espace numérique cette volonté de présenter et faire découvrir de nombreux artistes toutes disciplines confondues. Deux rencontres organisées et animées par Fabienne Pascaud de Télérama ont permis d'écouter et de voir Bartabas et François Chaignaud. Ces vidéos de plus de 50 minutes sont disponibles dans leur intégralité.

Restitution des actions EAC

L'ouverture des établissements scolaires a permis de poursuivre les actions EAC hors les murs. Ces expériences ont fait l'objet de reportages qui sont des restitutions numériques des interventions artistiques auprès des publics jeunes.

Little Villette numérique

Quelques expériences ont été menées pour proposer des ateliers de pratique artistique en ligne réalisés par les équipes des ateliers Villette mais aussi par le Magic Wip et Thierry Collet. Certaines vidéos ont totalisé plus de 6 000 vues sur YouTube.

Live streaming et rediffusion

Dans le contexte de la crise sanitaire et de la fermeture des salles de spectacle et des lieux culturels, l'établissement a fait le choix d'organiser pour la première fois un événement en live streaming permettant de garder le contact avec ses spectateurs.

Ainsi, les 12 et 13 décembre, Freestyle a été diffusé en direct sur un Facebook Live ainsi que sur le site lavillette.com. L'événement a comptabilisé près de 68 000 vues. Non incluse pour l'instant dans les

indicateurs de fréquentation, cette fréquentation sur les réseaux sociaux est néanmoins à prendre en compte dans les publics captés par la programmation Villette en 2020.

Enfin, cette période a été aussi l'occasion de mettre en ligne une sélection des spectacles disponibles qui résonnent dans l'histoire et l'expérience de La Villette : de Miles Davis en 1991 à Oumou Sangaré en 2019. Ces expériences permettront d'alimenter la réflexion sur la poursuite de la production de contenus numériques en 2021 et d'aboutir à une stratégie plus affirmée.

Une année noire pour l'évènementiel, des perspectives incertaines pour 2021

L'année 2020 avait bien démarré en termes d'évènementiel, enregistrant un premier trimestre particulièrement riche. Les salons de cette période (salon Post-bac, salon du travail, salon Vivez Nature, salon Art Deco, Flotte Auto) ont ainsi engrangé malgré le contexte des fréquentations importantes, égalant voire dépassant le niveau des années précédentes.

L'EPPGHV a également pu accueillir de nouveaux événements comme le défilé du couturier Balmain ou la dictée géante de la Fondation Total.

A compter du mois de mars, tous les événements majeurs ont été annulés, avec dans un premier temps l'espoir d'un report à l'automne. Les différentes configurations sanitaires ont par la suite permis d'accueillir à la marge certains événements, sans que la saison soit réellement relancée.

Durant l'été, le village des gonflables sur l'Espace Chapiteaux est revenu sur le Parc avec un strict respect des conditions sanitaires, tandis que Jam capsule proposait une expérience vidéo immersive dans la Grande halle de juin à septembre.

A l'automne enfin, le salon Paris pour l'emploi a accueilli plus 7 000 visiteurs, et le Forum de Paris sur la Paix s'est lui déroulé dans un mode inédit, en format numérique et a réuni plus de 900 participants du monde entier.

L'EPPGHV a mis tout en œuvre pour accompagner les organisateurs les plus fragilisés dans cette crise. Des protocoles d'accord ont ainsi été conclus pour atténuer le montant des indemnités prévues initialement au contrat et envisager des solutions de report. Pour autant, une grande inquiétude subsiste sur la capacité de certains salons emblématiques de l'établissement dont le salon du Tatouage à survivre à cette crise.

Indicateur n°3 : Offre pluridisciplinaire

	2019		2020		2021		2022		2023		2024	
	P	G	P	G	P	G	P	G	P	G	P	G
Spectacle vivant – nb. de représentations	339	105	130	165								
<i>dont art de la rue</i>		2		2								
<i>dont cirque</i>	91	10	44	14								
<i>dont danse</i>	75	13	1	66								
<i>dont magie nouvelle</i>	12	7	16	14								
<i>dont marionnette</i>	6	22	19	18								
<i>dont musique</i>	65	23	23	23								
<i>dont théâtre</i>	90	28	27	28								
Expositions – nb. de jours d'ouverture	216	98		308								
<i>dont installation et performance</i>		50		25								

Cinéma – nb. de séances		23	82	27								
Evénements, salons et colloques - nb de jours d'exploitation	213	122	75	43								
Ateliers – nb. de séances	1877	548	894	218								
Jeux et équipements du parc en libre accès : nb. de jours d'ouverture		903		426								
Total – nb. de propositions	2 645	1 799	1181	1187								
Total	4 444		2368									
<i>dont propositions dédiées ou accessibles à l'enfance et à la jeunesse 0-12 ans</i>	1 896	1 425	868	1043								
<i>dont propositions en lien avec les cultures urbaines</i>	23	18	56	63								
<i>dont propositions mixant art, culture, sport et valeurs de l'olympisme</i>	4	8	1	4								

Commentaire

P= Programmation payante

G=Programmation en accès libre

L'événement Jam Capsule vient augmenter le nombre de séances de cinéma en 2020. Les séances étaient payantes.

Indicateur n°4 : Taux de remplissage fréquentation payante

Taux de remplissage	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Spectacle vivant	77%	87%				
<i>Cirque</i>	68%	87%				
<i>Danse</i>	80%	86%				
<i>Magie nouvelle</i>	92%	82%				
<i>Marionnette</i>	80%	82%				
<i>Musique</i>	85%	90%				
<i>Théâtre</i>	73%	86%				
Expositions (1)						

Commentaire

Les jauges ayant dû être réduites, le taux de remplissage est particulièrement bon. Le public s'est montré présent dès que l'occasion se présentait.

Indicateur cible 4C : Taux de remplissage des spectacles et expositions

		2019	2020	2021	2022	2023	2024
Taux de remplissage	Cible		60%	65%	75%	75%	75%
	Réalisé	77%	87%				

Modalités de calcul de l'indicateur

Cet indicateur comprend l'offre dédiée au jeune public et celle dédiée aux familles/adultes.

Ce taux TR est calculé comme suit : $TR = 0,8 * TR_{sp} + 0,2 * TR_{exp}$

TR_{sp} est le taux de remplissage du spectacle vivant et TR_{exp} le taux de remplissage des expositions, calculés comme suit :

$TR_{sp} = (\text{nb billets payants vendus pour les spectacles hors exonération}) / (\text{nb billets mis en vente})$

$TR_{exp} = (\text{moyenne journalière du nb billets vendus sur les expositions}) / (\text{moyenne journalière prévisionnelle du nb de billets vendus})$

Commentaire

Le taux de remplissage 2020 est particulièrement élevé mais présente un effet trompe-l'œil : en effet le calcul de l'indicateur 2020 a été fortement impacté par la crise sanitaire :

- Tout d'abord l'exposition *Révolution* ayant été annulée, elle n'a pas pu entrer dans le calcul de l'indicateur qui s'appuie en conséquence uniquement sur les chiffres du spectacle vivant ;
- Plus de 150 représentations de spectacle vivant ont également été annulées ;
- Les représentations maintenues, qui avaient fait l'objet de mise en vente dans les abonnements avant les mesures sanitaires, ont dû se jouer à jauge très réduite, conduisant à une réduction des exonérations et des taux de remplissage proches de 100% ;
- Enfin, les programmations de l'été ont été adaptées vers des formats pour l'essentiel gratuits (Plaine d'artistes, Cinéma en plein air).

Action 2 : Une offre enfance et famille pleinement intégrée à la programmation

L'offre enfance et famille n'a pas été épargnée par la crise sanitaire, obligeant l'EPPGHV à fermer ses salles de spectacle, ses ateliers et ses jardins et à imaginer d'autres moyens de garder le contact avec ces publics.

Offre de spectacle vivant dédiée ou accessible au jeune public

En 2020, 73 représentations dédiées au jeune public avaient été programmées, 48 ont été réalisées et 25 ont été annulées. 30 représentations ont eu lieu dans le cadre du festival la Grande Echelle. La 5ème édition du festival jeune public La Grande Echelle, en partenariat avec le Théâtre Paris-Villette et l'EPPGHV, initié par l'ADAMI, se tenait pour la première fois à La Villette, du 9 au 11 octobre.

Lors du Cinéma en plein air, deux séances étaient dédiées au jeune public avec les projections des films d'animation *Kirikou et les bêtes sauvages* et *Le chant de la mer*.

Au sein de la programmation de spectacle vivant tout public, de nombreux spectacles programmés étaient parfaitement accessibles au jeune public. Certains ont pu se tenir tels que *On n'est pas là pour sucer des glaces* du Centre national des arts du Cirque mis en scène par Galapiat Cirque ainsi que le spectacle *Gatomaquia* d'Israel Galván et de la famille Romanès et les représentations du Magic Wip. Plusieurs autres spectacles accessibles au jeune public ont malheureusement été annulés : *Passagers* des 7 Doigts et XY, *Möbius* de la compagnie XY et Rachid Ouramdane et *Trois hommes verts* de Valérie Mréjen. Enfin les spectacles de danse autour des cultures urbaines qui attirent largement le jeune public ont tous été annulés en 2020.

L'événement Plaine d'artistes, composé d'une grande diversité de propositions artistiques, s'est révélé un format de programmation adapté aux familles et accessible au jeune public. En effet, la proximité avec les artistes et la liberté de circulation ont permis sans aucun doute à de très nombreuses familles de découvrir des formes de spectacles pour la première fois.

Little Villette a été associé à Plaine d'artistes en proposant une offre dédiée, Ré-Craie-Action, un parcours récréatif du 2 juillet au 2 août. Les enfants ont investi les espaces extérieurs de Little Villette au cours de trois activités dont le lien était la craie : une fresque à fleurir, un circuit dansé et un mandala géant.

Little Villette et les jardins passagers

Les ateliers Little Villette habituellement proposés au groupe ont été aussi fortement impactés par la crise sanitaire à compter du 14 mars. Dans ce contexte, pour maintenir cette activité et des liens indispensables avec les publics des établissements scolaires et du champ social, des activités virtuelles ont été proposées. Puis, à compter du 1er déconfinement et de la réouverture des écoles, des ateliers ont été repensés pour se dérouler hors les murs, au sein des établissements scolaires, périscolaires et du champ social. Ainsi, cette nouvelle offre a trouvé son rythme à partir du mois de septembre 2020 au sein des structures

scolaires et du champ social : 67 ateliers se sont ainsi déroulés au dernier trimestre 2020 majoritairement auprès d'établissements d'enseignement primaire.

Bien qu'en extérieur, les Jardins passagers ont été également fermés au public lors du premier confinement. A partir du mois de mai, ils se sont rouverts quasi exclusivement aux structures du champ social (structures du handicap, EHPAD, visites en lien avec l'APSV). Les bénéficiaires de ces structures rencontraient un besoin essentiel de pratiquer des activités en plein air, au contact de la nature.

A partir du 6 juin, les jardins passagers ont retrouvé une activité normale. La ferme Tiligolo a pu se maintenir à l'été comme à l'automne préfigurant ainsi la ferme pédagogique de La Villette. La troisième édition du festival Vivace, en partenariat avec Pépins production a pu se dérouler le 10 octobre.

Jeux en accès libre

Les espaces de jeux pour enfants, les Jardins des Vents et des Dunes ainsi que du Dragon, ont été fermés en raison de la crise sanitaire du 17 mars au 18 juin puis à nouveau du 3 novembre jusqu'à la fin de l'année 2020.

Indicateur n°5 : Offre dédiée et accessible au jeune public (0-12 ans) et aux familles

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Offre payante 0-12 ans	1 896	868				
<i>dont ateliers Villette 0-6 ans – nb. de séances</i>	689	367				
<i>dont ateliers Villette 6-12 ans – nb. de séances</i>	675	225				
<i>dont Happyversaire 4-8 ans</i>	57	25				
<i>dont spectacle vivant 0-6 ans – nb. de représentations</i>	115	62				
<i>dont spectacle vivant 6-12 ans – nb. de représentations</i>	84	41				
<i>dont exposition >= 3 ans – nb. de jours d'ouverture</i>	184					
<i>dont exposition >= 6 ans – nb. de jours d'ouverture</i>						
<i>dont Cinéma >= 6 ans – nb. de séances</i>		82				
<i>dont événementiel >= 02 ans – nb. de jours d'ouverture</i>	92	66				
Offre en accès libre 0-12 ans	1 425	1 043				
<i>dont Jardins des Dunes et des Vente – nb. de jour d'ouverture</i>	298	178				
<i>dont Jardins passagers – nb. de jours d'ouverture >= 1 ans</i>	49	36				
<i>dont plancher de danse >= 6 ans – nb. jours d'ouverture</i>	191	0				
<i>dont Jardin du Dragon >= 8 ans – nb. de jours d'ouverture</i>	365	212				
<i>dont spectacle vivant 0-12 ans – nb. de représentations</i>		149				
<i>dont exposition 0-12 ans – nb. de jours d'ouverture</i>		263				

dont Little Villette offre permanente =1 ans – nb. de jours d'ouverture	340	103				
dont Temps forts Little villette >= 2 ans – nb. de jours d'ouverture	170	95				
dont Cinéma de plein air – nb. de séances	4	6				
dont événementiel >= 6 ans – nb. de jours d'ouverture	8	1				
Total offre accessible aux 0-12 ans	3 321	1 911				
dont propositions en lien avec les cultures urbaines 0-12 ans	28	55				
dont proposition mixant art, culture, sport et valeurs de l'olympisme 0-12 ans	6	3				

Commentaire

L'offre Little Villette se compose de propositions permanentes et de temps forts qui sont agrégées en nombre de jours d'ouverture :

- Little Villette Salle éveil corporelle >= 01 ans ;
- Little Villette Salon de lecture >= 02 ans ;
- Little Villette Bar à jeux >= 02 ans ;
- Little Villette Table lego >= 02 ans ;
- Les Temps forts Little Villette ;
- Les Happyversaires 4-8 ans ;
- Événementiel : se retrouvent comptabilisés ici des événements à destination de l'enfance, de la jeunesse et des familles tels que Freestyle, Jour de Fêtes, Europa Kid's, etc.

Indicateur cible 5C : Part de l'offre payante dédiée et accessible au 0-12 ans

		2019	2020	2021	2022	2023	2024
Total offre payante = indicateur 3		2645	1181				
Part de l'offre payante 0-12 ans	Cible	72%	>50%	>50%	>50%	>50%	>50%
	Réalisé	72%	73%				
dont part de l'offre 0-6 ans		43%	44%				
dont part de l'offre 6-12 ans		29%	29%				

Commentaire

L'offre 0-12 représente une part importante de l'offre culturelle de l'EPPGHV en 2020 comme en 2019, dépassant la cible de 50% grâce aux efforts soutenus des équipes malgré un contexte particulièrement contraignant.

Axe 2 : L'innovation artistique au service de tous les publics

“Certains élèves sont toujours en train de se demander comment la dame de cœur s'est transformée en 6 de pique. Comment les pièces se multiplient aussi rapidement dans les mains d'un magicien ? C'est de la magie... Une élève très discrète d'habitude a participé et nous a révélé l'existence de sa jumelle, une autre nous a fait part des croyances africaines sur les jumeaux... Plaisir du spectacle qui provoque des réactions chez les élèves...”

Merci encore et continuez à faire des Pop Up... [...]”

Véronique Gauweiler, Documentaliste, Lycée René Auffray, Clichy

“Dans ce contexte si particulier où l'accès à la culture et au monde artistique est restreint, la venue du Pokemon Crew dans notre classe a été un beau moment de suspend avec du break à l'état pur et des artistes à cœur ouvert ! Un bien fou, limite thérapeutique pour les élèves et les enseignants.”

Mechaheb Nadia, enseignante d'Education Physique et Sportive, Collège REP+ Colette Besson, Paris 20^{ème}

Citations des publics recueillis par le service des publics

« La culture est mon oxygène, mon évasion

Et puis vous...

Qui avez déjà fait face au 1^{er} confinement

Qui avez ajusté votre programmation à l'apparition du couvre-feu

Qui avez à nouveau annulé votre programmation lors du reconfinement

Qui avez reprogrammé dans l'optique d'une réouverture le 15 décembre

Épuisant !

Abandonnés, il nous reste plus qu'à regarder ce nouvel horizon posé sans conviction

Alors oui, je vous demande encore un effort

Tenez pour nous sinon on va vraiment décrocher »

« A mon tour de vous remercier. J'ai trouvé une solution dès lundi avec patience et sourire téléphonique en prime. Comme d'habitude avec les gens de La Villette.

Fidèlement et chaleureusement, »

« Merci !

J'ai presque honte de le demander ... vous êtes tellement sympas que je vous le laisse en fait, nous on est infirmière et pas bien lotie mais la culture non plus.

Avec des "bises" à Merzouki ! Gardez-les sous au chaud pour nous garder La Villette vivante ! »

Objectif 1 : Innover en matière d'éducation artistique et culturelle

Action 1 : Les œuvres et les artistes au cœur de la médiation

Pour l'ensemble des équipes de l'éducation artistique et culturelle, la saison 2019-2020 avait bien commencé avec une programmation riche permettant de mettre en place de nombreux parcours artistiques et culturels et de nombreuses formations pour les relais de public.

La fermeture des établissements scolaires en mars 2020 a marqué un coup d'arrêt de toutes les activités qui n'ont pu reprendre qu'à partir de la mi-mai. Pour les équipes de La Villette il a fallu s'adapter en très peu de temps à cette situation et trouver des ressources nouvelles pour assurer une continuité pédagogique. Au début les outils manquaient pour créer des contenus adaptés en ligne. Mais l'établissement a su réagir pour poursuivre ses missions à distance et maintenir les liens avec les relais.

Dès le mois de juin, l'EPPGHV a proposé ses actions culturelles tout en respectant les mesures sanitaires en se déplaçant dans les écoles, les collèges, les lycées, les hôpitaux. En novembre et décembre, lors du second confinement, la majorité des actions EAC prévues ont été maintenues notamment du fait que les actions aient pu être reprogrammées au sein des établissements qui sont restés ouverts. La grande disponibilité des artistes a également contribué à favoriser le développement de ces actions avec par exemple des immersions artistiques, des ateliers ou des interventions artistiques impromptues - Pop-up, sollicitant notamment les compagnies en résidence à La Villette. Les jeunes compagnies émergentes se sont déplacées dans les établissements scolaires, médico-sociaux ou du champ social pour créer de véritables tornades artistiques déjantées, surprendre et émerveiller les élèves et les enseignants !

Les 51 immersions artistiques et 34 sessions Pop-up ont impliqué de nombreux artistes autour de différentes disciplines et ont joué un rôle nouveau dans la composition des parcours EAC, se substituant aux spectacles annulés. Ont été notamment impliqués :

- Danses urbaines : Sandrine Lescourant, Virgile Garcia Clémence Pavageau, Viola Chiarini, Moncef Zebiri, Isabelle Clarençon, Fabrice Mahicka, Sacha Negrevergne, Amélie Poulain, Mariana Benenge, Lea Cazauran, Maxime Cozic ;
- Marionnette : Carine Gualdaroni ;
- Théâtre : Tréteaux de France ;
- Cirque : collectif Chapacans et Mael Thierry ;
- Magie : Marc Rigaud ;
- Art de la rue : Darianne Koszinski.

A partir du confinement d'octobre, l'établissement a systématisé les captations video et photo de ces interventions et diffuse chaque mercredi une capsule EAC sur les réseaux sociaux telles que « Venez prendre un vers avec Robin Renucci », ou « En immersion avec Mufasa ». Cette matière permet de valoriser - à travers l'EAC - la programmation et les dispositifs de résidence de La Villette.

Des contenus digitaux complémentaires ont également été développés au cours de l'année 2020 :

- Une mini-collection de capsules vidéos sur l'histoire de la danse hip hop a été élaborée avec Datack : waacking, house dance, breakdance, etc. ;
- Des vidéos DIY (Do It Yourself) et cahiers de jeux ont été diffusées : *dessine ta Folie, réalisez votre premier stop motion* ou *apprenez-en plus sur le cirque !*

Tous ces contenus ont été relayés au-delà des réseaux sociaux, dans des newsletters envoyées à tous les publics, notamment les enseignants et les relais.

Seules les actions prévues avec les compagnies programmées en novembre/décembre ont dû être annulées ou reportées : Pop-up avec les artistes de The Ruggeds, Valérie Mréjen et Juscomama.

Indicateur n°6 : Suivi des actions EAC

	2019 18-19	2020 19-20	2021 20-21	2022 21-22	2023 22-23	2024 23-24
Ateliers	1877	1034				
Nb. d'ateliers de pratique artistique	330	552				
<i>dont avec des artistes programmés ou en résidences</i>	32	70				
Nb. d'autres ateliers	1515	482				
Rencontres avec des artistes et des œuvres	60	75				
Nb. de bords plateau, rencontres, coulisses, répétitions		17				
Pop-Up		34				
Conférences débats		24				
Restitutions	1	3				

Commentaire

Ateliers de pratique = ateliers Villette ou ateliers conçus par les équipes EAC ayant pour objet l'initiation à une pratique artistique : danse, cirque, théâtre...

Autres ateliers = ateliers de jardinage ou ateliers Villette thématiques n'ayant pas pour objet l'initiation à une pratique artistique.

Rencontres = tout dispositif permettant la rencontre avec les artistes et les œuvres tel que la venue sur une répétition, les Pop-Up ou l'intervention d'un artiste auprès des publics. Le dispositif Pop-Up a démarré en septembre 2019.

Restitution : présentation à l'issue d'un atelier de pratique artistique dans le cadre scolaire ou extra-scolaire en présence du public.

Indicateur cible 6C : Nombre de parcours EAC

		2019 18-19	2020 19-20	2021 20-21	2022 21-22	2023 22-23	2024 23-24
Nombre de parcours EAC	Cible		75	85	100	100	100
	Réalisé	102	80				

Commentaire

1 parcours implique : 1 structure, 1 catégorie de public, 1 enseignant ou 1 relais de public.

Un parcours contient un atelier de pratique, une rencontre artistique et la confrontation à un spectacle ou à une exposition.

La volonté et les capacités d'adaptation des équipes EAC a permis d'offrir 80 parcours à des classes de tous niveaux. La cible fixée à 75 pour 2020 est ainsi dépassée.

Action 2 : De nouvelles actions à développer pour fidéliser les relais de public

Les actions d'éducation artistique et culturelle naissent d'un contact direct avec les enseignants et les artistes. Ces actions ont pu se poursuivre en 2020 malgré la crise, avec 9 rencontres tout au long de l'année.

Entre janvier et le 16 mars, 4 stages inscrits au Plan Académique de Formation ont été réalisés à l'attention des enseignants des trois Académies (Paris, Créteil et Versailles) autour :

- De la danse hip hop avec le chorégraphe Physs / Philippe Almeida ;
- Du cirque avec Lucho Schmit metteur en piste du CNAC et membre du collectif Galapiat ;
- De la danse avec le collectif Kabinet K ;
- Et de la magie avec la compagnie Le Phalène dans le cadre du Magic Wip.

Le 3 février 2020, à l'occasion de la journée de la semaine olympique, La Villette a accueilli l'équipe de France de break dance, en présence de Tony Estanguet et de Gilles Pécourt, recteur de la région académique Île-de-France et chancelier des universités de Paris.

Le 4 mars 2020, l'EPPGHV a accueilli dans la salle Boris Vian la rencontre danse contemporaine de l'UNSS Paris et la rencontre danse hip hop de l'UNSS Créteil le 11 mars 2020.

Le 12 mars 2020 a eu lieu un stage de l'accompagnateur pour 30 relais du champ social et du handicap.

Malgré la situation sanitaire, quelques actions ont tout de même pu se dérouler en septembre et en octobre 2020 :

- Workshop « Venez prendre un vers avec Robin Renucci » à l'occasion de la programmation de Bérénice en partenariat avec les DAAC des Académies de Créteil et Paris, près de 50 enseignants présents ;
- Rencontre avec le Directeur du festival Visa pour l'image, Jean-François Leroy, en partenariat avec la DAAC et le CLEMI du Rectorat de Créteil.

De nouvelles actions avaient été conçues avec les partenaires des Académies (Paris, Créteil et Versailles) - formation en arts-appliqués à l'occasion de l'exposition "Sortie d'écoles", deux stages cirque avec la compagnie XY pour les enseignants de Créteil (secondaire) et Paris (primaire), mais compte tenu de la situation sanitaire, elles ont dû être annulées.

Indicateur n°7 : Suivi des sessions de formation ou sensibilisation des relais

Nombre de sessions de formation /sensibilisation	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Directeurs et animateurs – parascolaire, périscolaire	1					
Enseignants	6	8				
<i>dont primaire (maternelles, élémentaires)</i>		1				
<i>dont secondaire (collèges, lycées)</i>	5	7				
Relais du champ social / Handicap	2	1				
<i>dont justice</i>						
<i>dont handicap</i>		1				
<i>Autres</i>						
Associations sportives et culturelles						

Indicateur cible 7C : Nombre de session de formation ou sensibilisation

		2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de sessions de formations des relais	Cible		5	10	15	15	15
	Réalisé	9	9				

Commentaire

Le nombre de session de formation des relais se maintient entre 2019 et 2020, ce qui laisse présager d'un déploiement satisfaisant sur les années à venir, l'objectif étant de développer les partenariats avec les structures parascolaires de la toute petite enfance en relation avec le développement de propositions en lien avec ce très jeune public.

Objectif 2 : Créer du lien entre les publics sur le site et au-delà de ses limites géographiques

Le premier confinement a entraîné la fermeture totale du parc de la Villette dès le lundi 16 mars 2020, ce qui n'était jamais arrivé dans son histoire. Les usagers du site se sont retrouvés privés des espaces et des activités offertes par le site de La Villette.

L'annulation des spectacles et de l'ensemble des activités de l'EPPGHV a été un choc autant pour le public que pour les artistes.

La mobilisation exceptionnelle des équipes de la communication et des relations avec les publics, en confinement, sous couvre-feu, depuis leur domicile ou sur le terrain, ont permis d'imaginer, d'expérimenter et de mettre en œuvre de nouvelles formes de communication avec les publics, accompagnées de process adaptés et aussi simplifiés que possible. Ces actions innovantes, dont certaines sont amenées à durer en 2021 et au-delà de cette crise, ont permis d'entretenir des liens avec tous les publics.

Action 1 : Usagers comme spectateurs, tous public de La Villette !

Garder le lien avec les publics malgré la distance

A l'annonce de l'annulation de tous les spectacles du premier semestre, l'équipe des relations avec les publics s'est consacrée à la communication directe avec tous les publics, et à la mise en œuvre du plan d'actions visant à rembourser ou reporter les billets : création de boîtes mail spécifiques, constitution d'une équipe dédiée au « service de remboursement et d'échanges », permanences téléphoniques tournantes, etc.

Les publics, notamment les plus fidèles (abonnés, Carte Villette, relais scolaires, périscolaires et du champ social) ont fait part de leur solidarité et de leur soutien à l'établissement et aux artistes.

Alors que près de 57 000 billets "individuels" était déjà vendus et réservés au 13 mars 2020 pour la fin de la saison 2019-2020, les équipes de la billetterie individuels et groupes ont dû mettre en place un véritable plan de bataille pour permettre le remboursement de tous les billets demandés par le public.

Dans un second temps, et au fur et à mesure des annonces gouvernementales, La Villette a imaginé et développé de nouvelles modalités de billetterie : prolongations des formules de fidélisation payante sur la saison suivante 2020-2021, report des places sur les spectacles à venir, mise en place d'avoirs sous forme de bons d'achat utilisables en ligne, et procédures de remboursement simplifiées.

Enfin, plus de 10 000 billets groupes (spectacles et ateliers) ont été remboursés à la suite des annulations relatives au premier confinement.

Cette période a également été l'occasion pour l'établissement de développer des actions pour proposer toujours plus de contenus pendant cette période de fermeture des salles et transmettre l'activité d'éducation artistique et culturelle, le travail d'artistes en résidence, les actions hors les murs, la vie du Parc... L'établissement a diffusé également des photos, des vidéos et des capsules permettant la découverte du Parc et de ses ressources, autour de différents thèmes sur les réseaux sociaux :

- L'architecture : mise en place d'une exposition Archi-folies visible sur le Parc mais aussi en ligne, série sur les œuvres d'art « cachées » dans le Parc ;

- La nature : série pédagogique sur les arbres, les animaux, visite des jardins ;
- Le sport : film sur l'ouverture du nouveau Jardin des Voltiges, série sur la vie des sportifs sur le Parc, cours de sport en ligne par les salariés.

La mise en place de cette stratégie a été capitale pour maintenir un lien étroit avec les spectateurs et assurer une continuité de l'activité. Elle sera poursuivie et amplifiée en 2021.

Actions mise en œuvre pour sécuriser ou rassurer le retour du public dans les salles

En juin 2020, l'EPPGHV a dû largement adapter ses conditions d'accueil pour accueillir à nouveau le public dans le respect des consignes sanitaires.

Il a fallu créer des dispositifs de distanciation en plein air comme en salle. Ainsi, à l'occasion du Cinéma en plein air, le public était disposé dans des cercles distanciés, à pré-réservation obligatoire. Les billets et les feuilles de salle n'étaient plus distribués mais proposés en format électronique dématérialisé.

En intérieur, la jauge était divisée par deux, le port du masque obligatoire et du gel hydroalcoolique était à disposition du public. De plus, un sens de circulation a été mis en place pour éviter les croisements de public. De nombreux rappels pour respecter les consignes sanitaires ont été délivrés par les agents d'accueil et de sécurité.

Ramener et maintenir les taux de fréquentation à leur niveau d'avant crise sanitaire

Le lancement de la nouvelle saison 2020-2021 le 7 juillet dans un contexte sanitaire incertain était une gageure. Pour répondre aux inquiétudes naturelles des abonnés, l'établissement a prolongé les abonnements et les avantages tarifaires associés de la saison 2019-2020 sur la nouvelle saison 2020-2021. Pour maintenir ce lien étroit avec ces publics dans ce contexte, des actions de marketing direct ont été mises en place : newsletters, mailings relationnels, hotline téléphonique, et envoi d'un calendrier de l'avent.

Le bilan des abonnés à la fin du mois de décembre (3724 abonnés fin 2020 contre 6792 fin 2019) est certes en recul par rapport à 2019 mais traduit néanmoins l'attachement des publics à l'établissement puisque plus de 50 % des abonnés sont au rendez-vous.

Indicateur n°8a : Suivi de la fréquentation globale

	2019		2020		2021	2022	2023	2024
	P	G	P	G				
Spectacle vivant	194 092	37 027	23 983	5 574				
<i>dont art de la rue</i>		17 000		41				
<i>dont cirque</i>	45 369	288	11 902	301				
<i>dont danse</i>	58 031	947	135	2 818				
<i>dont magie nouvelle</i>	1 630	249	1 821	578				
<i>dont marionnette</i>	1 377	765	455	594				
<i>dont musique</i>	52 076	17 005	5 755	368				
<i>dont théâtre</i>	35 609	773	3 915	874				
Expositions	1 503 729	11 689		8 464				
<i>dont installation performance</i>		10 672		920				
Cinéma		86 100	19 300	24 777				
Evénements et Salons et colloque	221 309	178 043	59 670	142 142				
Ateliers	41 718	167 272	18 502	62 835				

Jeux et équipement en libre accès		469 258		154 214				
Total fréquentation globale	1 960 848	949 389	121 455	398 006				
	2 910 237		519 461					
Total hors Toutânkhamon	459 619	949 389						
	1 409 008							
<i>dont propositions en lien avec les cultures urbaines</i>	16 650	7 179	854	4 533				
<i>dont propositions mixant art, culture, sport et valeurs de l'olympisme</i>	1 046	5 242	137	163				

P= Fréquentation payante

G= Fréquentation en accès libre

Indicateur n°8b : Fréquentation payante public jeune

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Groupe scolaire et champ social	136 631	20 688				
<i>dont spectacle vivant</i>	21 776	3 377				
<i>dont exposition</i>	76 766					
<i>dont atelier</i>	38 089	17 311				
<i>dont 0-6 ans</i>	13596	6 829				
<i>dont 6-12 ans</i>	13863	4 642				
<i>dont 12-18 ans</i>	8518	5 425				
<i>dont 18-26 ans</i>	2112	415				
Individuel	216 560	4 582				
<i>dont spectacle vivant</i>	15 800	3 470				
<i>dont exposition</i>	197 131					
<i>dont atelier</i>	3 629	1 112				
<i>dont 0-6 ans</i>	1941	1 065				
<i>dont 6-12 ans</i>	1610	47				
<i>dont 12-18 ans</i>	71					
<i>dont 18-26 ans</i>	7					
Total public jeune	353 191	25 270				

Indicateur n°9 : Cartographie des publics

L'établissement a mené trois études lors de cette année 2020.

Enquête post-covid (mai 2020)

En mai 2020, l'EPPGHV a mené une enquête auprès de ses publics fidèles (12 000 contacts) dont 10% des contacts ont répondu en moins de 4 jours. Les publics qui ont répondu majoritairement sont ceux qui étaient attributaires du Pass (28%) et d'abonnements (15%).

Le public était interrogé sur son utilisation des ressources numériques mis à leur disposition par l'EPPGHV dans le cadre de l'opération #culturechezvous du ministère de la Culture.

L'étude fait ressortir que si l'offre #culturechezvous de l'EPPGHV a été bien identifiée, ils sont peu à en avoir profité. Les publics auraient aimé trouver une plus grande diversité d'offres numériques tels que :

- Des conférences, ateliers, rencontres avec des artistes / 44% des citations ;
- Des lives / 31 % des citations.

Cette enquête a fait émerger le désir des publics de découvrir également les coulisses de l'établissement dans sa diversité (résidences artistiques, métiers...).

Le deuxième volet de l'enquête portait sur le désir de revenir sur le Parc et dans les salles. 70 % des personnes interrogées signifient leur impatience quant à leur retour dans les salles de spectacles de La Villette. S'ils sont prêts à revenir, ils déclarent majoritairement qu'ils seront attentifs aux mesures sanitaires mises en place par l'établissement. Les mesures prioritaires citées sont notamment la distanciation et le placement en salle.

Le doute prédomine quant au renouvellement d'un engagement sur toute la durée d'une saison. Pour 50 % des publics, leur engagement ne dépassera pas un mois maximum avant le spectacle.

Le dernier volet de l'enquête interrogeait l'événement Plaine d'artistes. L'événement a bien été compris puisque ce qui est relevé comme principale source de satisfaction, c'est d'avoir pénétré les coulisses de la création. Le deuxième élément relevé concerne le côté déambulatoire, multi sites, horaires et lieux insolites. Enfin, si les disciplines structurantes de la programmation Villette (danse, cirque, théâtre, musique, arts plastiques) ont attiré le plus large public, 20 % ont apprécié également des propositions autour de la littérature et de la poésie.

Enquête sur le festival du Cinéma en plein air (août 2020)

690 questionnaires ont été récoltés auprès de plus de 7 000 contacts. Le public majoritairement jeune, 26% de moins de 26 ans, a globalement compris les mesures sanitaires mises en place mais a regretté l'absence de services comme les transats ou les couvertures habituellement à disposition. Le public du Cinéma en plein air est habitué à fréquenter La Villette (72 %). Le profil culturel du spectateur est un cinéophile amateur de théâtre. Il a en profité dans sa majorité (87%) pour découvrir le parc de La Villette et Plaine d'artistes.

Enquête sur la programmation Olympicorama de Frédéric Ferrer (octobre 2020)

Enquête menée auprès de 400 personnes dont 96 % de publics fidélisés (abonnés, Pass et Carte Villette). Le public déclare un intérêt à découvrir les coulisses du sport à travers le spectacle de Frédéric Ferrer. 44 % de personnes ayant répondu à l'enquête ont déclaré avoir envie d'être associés à la réflexion des Jeux Olympiques à La Villette. Quelques personnes ont suggéré d'associer les épreuves sportives aux spectacles de Frédéric Ferrer ou d'autres formes comme des conférences qui donneraient un éclairage particulier aux épreuves olympiques.

Action 2 : Les Micro-Folies, un réseau au service de la richesse artistique et culturelle des territoires

En 2020, le projet Micro-Folie a connu plusieurs évolutions majeures malgré une année complexe en raison du calendrier électoral et de la crise sanitaire.

Mise en place des kits Micro-Folies mobiles

Les kits Micro-Folies mobiles répondent ainsi à un besoin de mobilité territoriale avec un équipement qui peut s'implanter rapidement dans tous types de lieux. Sept kits Micro-Folies mobiles ont été conçus, dessinés et fabriqués par les équipes techniques de l'EPPGHV en 2020. Chaque kit est composé de plusieurs modules : musée numérique, Fab-Lab, ludothèque et réalité virtuelle.

Structuration du programme de formations des médiateurs

Le programme de formation s'est enrichi, en plus de la formation mise en place sur l'usage du musée numérique depuis 2018, d'une formation à l'utilisation du Fab Lab et de ses différents outils avec Universcience. Une formation menée par l'équipe des publics de La Villette donne des clés pour construire une offre de médiation adaptée en lien avec une Micro-Folie. Le contexte sanitaire a permis d'expérimenter des formations à distance. En 2020, les formations ont touché 124 personnes dont 94 en formation à distance. 69 personnes ont suivi la formation au musée numérique, 32 personnes la formation au Fab-Lab et 40 sur l'élaboration d'une action de médiation.

Micro Festivals

Les Micro-Festivals sont un élément central dans la mission d'animation du réseau confiée à l'EPPGHV. Ils ont trouvé naturellement leur place au cœur de « l'été culturel et apprenant », de juillet à septembre 2020 puis à l'occasion de la prolongation de ce dispositif par le ministère de la Culture, à l'automne et à l'hiver. Ainsi, l'EPPGHV a permis de faire circuler 29 propositions artistiques pluridisciplinaires pour 62 représentations au sein du réseau dont une vingtaine étaient issues de propositions de Micro-Folies en région.

Bilan des Micro-Festivals

- Nombre de Micro-Festivals en 2020 : 54 confirmés (dont 15 Micro-Résidences issues des programmes de résidence de l'EPPGHV ou des territoires) ;
- Nombre de Micro-Festivals annulés en 2020 : 21 (dont 2 annulations et 19 annulés/reportés pour cause covid à partir de novembre) ;
- Nombre de propositions artistiques émanant du réseau : 28 projets.

Soit un bilan de 75 Micro-Festivals organisés en 2020, ayant eu lieu ou annulés/reportés

Ouvertures et projets d'implantation des Micro-Folies en 2020

80 nouvelles ouvertures se sont déroulées en France dont 4 en outremer. De plus, 52 nouveaux projets d'implantation ont été initiés.

Indicateur n°10a : Déploiement du réseau Micro-Folies

Nombre de Micro-Folies	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total
France métropolitaine	155	76					
<i>dont ouvertes</i>	<i>50</i>	<i>31</i>					
<i>dont projets d'implantation</i>	<i>105</i>	<i>45</i>					
Outremer	6	4					
<i>dont ouvertes</i>	<i>3</i>	<i>1</i>					
<i>dont projets d'implantation</i>	<i>3</i>	<i>3</i>					
Sous-total déploiement national	161	80					241
Etranger	25	9					
<i>dont ouvertes</i>	<i>14</i>	<i>5</i>					
<i>dont projets d'implantation</i>	<i>11</i>	<i>4</i>					
Total national et étranger	186	89					275

Commentaire

L'objectif fixé par le Président de la République est d'atteindre en 2022, un déploiement de 1 000 Micro-Folies sur le territoire national et ultramarin ouvertes ou en projets d'implantation - projets d'implantations = projet en cours de formalisation (validation de la zone d'implantation, signature de la charte d'adhésion). En 2020, un quart de cet objectif est atteint, avec de nombreuses pistes devant se concrétiser sur 2021 pour monter en puissance.

Indicateur n°10b : Formation des médiateurs

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de médiateurs formés	163	124				
Nombre de sessions de formation	13	16				

Bilan des formations

Le nombre de personnes formées au total : 124

- En présentiel : 90 sur 13 sessions
- A distance : 34 sur 3 sessions

Sur les chiffres du présentiel :

- Au Musée Numérique : 69
- FabLab : 32
- Médiation : 40

Sachant qu'une personne a pu se former aux 3 parcours et donc apparaître dans tous les résultats.

Indicateur n°10c : Programmation des Micro-Folies et collections du musée numérique

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Animation du réseau						
Nombre de propositions artistiques (1)	8	28				
Nombre de représentations	7	39				
Nombre d'ateliers	4	15				
Musée numérique						
Nombre d'institutions (2)	38	50				

Commentaire

(1) Le nombre de propositions artistiques comptabilise le nombre de projets artistiques et culturels distincts ayant circulé dans le réseau (dont les Micro-Festivals qui ont démarré en 2020).

(2) Le musée numérique comptabilise les institutions dont les collections sont présentées au sein du musée numérique.

En 2020, le nombre de Micro-festivals organisés est de 75 car 21 représentations ont été annulées dont 19 du fait de la crise sanitaire.

En 2020, la collection nationale #3 du Musée Numérique intègre 12 nouvelles institutions nationales.

Axe 3 : La valorisation et la gestion d'un parc en transition

Objectif 1 : Un parc en mouvement qui intègre les enjeux du développement durable

Action 1 : De nouveaux lieux de création et de diffusion pour de nouveaux usages

Un parc de La Villette rénové et adapté dans la perspective des JOP 2024

L'EPPGHV a entamé en 2020 un vaste plan pluriannuel d'investissement sur les espaces du Parc, en perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. Articulé en 5 pôles, ce plan n'a pas eu trop à souffrir pour l'instant des effets de la crise sanitaire et les premiers chantiers ont été livrés à temps.

Pôle Voltiges

Le Jardin des Voltiges a été ouvert au public le 12 décembre en présence d'Anne Hidalgo, maire de Paris. Il constitue la première pierre des différents chantiers olympiques sur le Parc jusqu'en 2024.

Initialement pensé comme un jardin d'enfants et conçu par Bernard Tschumi, le Jardin des Voltiges est devenu au fil des années un lieu incontournable de la pratique du street sport et street workout. Son réaménagement a été défini avec des athlètes à l'issue d'une étude menée en 2018 en collaboration avec l'organisme 4PK (conception d'espaces d'art du déplacement).

Conçu comme une véritable salle de sport de niveau professionnel en accès libre sur une large plage horaire, ce nouvel espace propose un accès au sport pour tous. Depuis son ouverture et malgré les contraintes liées au couvre-feu, le lieu connaît un grand succès et ne désemplit pas.

Multidisciplinaire et lieu de rencontres intergénérationnelles, il est adapté à tous les âges, tous les profils, tous les niveaux de préparation physique. Il propose 6 activités : Cross-training, Street Workout Force, Freestyle, Musculation, Fitness de plein air, Parkour. Des programmes d'entraînement sont proposés permettant de suivre de manière autonome une activité sportive complète.

Pôle Chapiteaux

Le programme des travaux et des nouveaux aménagements visant à agrandir l'espace Chapiteaux et à en améliorer l'accueil a été finalisé en 2020. La société Citymix a été désignée comme maître d'œuvre de l'opération dont les travaux auront lieu au printemps.

Pôle Périphérique

Les travaux permettant l'installation des espaces de coworking d'Oasis 21 au deuxième étage de la Halle aux Cuirs ont été réalisés et achevés fin 2020. Ce chantier responsable, alliant réemploi et matériaux biosourcés, marque la première pierre de l'aménagement de la zone Périphérique-Halle aux Cuirs.

Confronté à la crise du secteur de la nuit, la société Mia Mao n'a elle pas pu lancer les travaux du premier étage de la Halle aux Cuirs pour y aménager un club. Avec l'accord de l'EPPGHV et de la Ville de Paris, Mia Mao a entrepris d'étendre son activité "Jardin 21" au-dessous du Périphérique pour bénéficier d'une activité de plein air, dont on imagine qu'elle sera moins contrainte à l'été 2021. L'extension du Jardin 21 exploité par Mia Mao implique néanmoins le déplacement à marche forcée de la déchetterie de l'EPPGHV pour libérer cet espace qui créera une nouvelle circulation entre le Jardin 21 et le parc de La Villette.

Pôle Little Villette

Le pôle Little Villette va s'agrandir en intégrant une ferme pédagogique qui permettra de poursuivre le développement des activités autour de l'agriculture urbaine et de la biodiversité développées depuis plusieurs années sur le Parc autour des Jardins passagers. En 2020, un appel d'offres a été lancé pour la maîtrise d'œuvre du projet de ferme pédagogique. 26 entreprises se sont portées candidates. A l'issue de cette première phase, trois projets ont été retenus. Le choix final du lauréat sera fait au 1er trimestre 2021.

La Grande Halle

La salle Charlie Parker dans la Grande Halle a été dotée d'un sas pour rendre l'entrée dans l'espace à la fois plus accueillante pour le public et plus confortable pour tous ceux qui y travaillent. Ce nouvel aménagement a été réalisé fin 2020 par les équipes du bureau d'études, de la construction, de la machinerie et du service lumière de la direction technique spectacle.

En octobre 2020, une mission de maîtrise d'œuvre a été lancée afin d'étudier les possibilités techniques de la restructuration des équipements scénographiques de la salle Charlie Parker de la Grande Halle de La Villette.

Indicateur cible 11C : Planning d'aménagement durable du parc et en vue des JOP 2024

	2020	2021	2022	2023	2024
Pôle Voltiges - réalisé	100%				
<i>Pôle Chapiteaux</i>			100%		
<i>Grande Halle - travaux d'amélioration scénique</i>		100%			
<i>Pôle Little Villette - Ferme pédagogique</i>			100%		
<i>Bâtiment d'exploitation</i>					100%

Commentaire

L'objectif de l'indicateur est la tenue du planning de réalisation et donc d'ouverture de ces nouveaux équipements aux publics comme aux équipes.

En 2020, ce sont les travaux du Pôle Voltiges qui ont été réceptionnés pour une mise en service.

La préparation des travaux prévus en 2021, 2022 et 2023 s'est poursuivie, accusant parfois néanmoins de légers retards.

Action 2 : Une responsabilité sociale et environnementale assumée

La crise sanitaire et la bascule soudaine des équipes en télétravail forcé a bouleversé le collectif de travail de l'établissement. L'équipe de direction et des ressources humaines ont été fortement mobilisées pour répondre aux préoccupations sanitaires et organisationnelles des salariés pendant toutes les phases de cette crise.

Une veille sanitaire a été assurée de façon continue depuis le mois de mars afin d'assurer la sécurité des équipes présentes sur le site et de préparer le retour des autres salariés sur leur lieu de travail. Un groupe d'échange entre différents opérateurs culturels s'est constitué afin d'harmoniser les mesures à mettre en place dans les différents établissements.

Grâce à l'implication du service informatique qui a configuré l'ensemble des PC portables disponibles, des services internes et de la direction technique spectacle qui ont assuré notamment la distribution du matériel, les salariés ont pu rapidement retrouver leur environnement de travail à leur domicile lors du premier confinement.

Durant cette période, le travail à distance a été la règle pour tous les collaborateurs à l'exception de ceux dont les postes exigeaient une présence sur site comme les équipes de la sécurité ainsi que les équipes qui ont mis en place les consignes et équipements au sein de l'établissement, pour préparer le retour des autres équipes sur site.

340 affiches de rappel des mesures barrières ont été posées dans tous les locaux. Plus de 50 distributeurs de gel hydro alcoolique ont été installés dans tous les espaces de travail, du désinfectant de surface et du papier a été mis à disposition au niveau de l'ensemble des photocopieurs, des masques ont été commandés, les espaces conviviaux et les salles de réunions ont été condamnés et l'accès aux machines à café interdit.

Dans le même temps et pour ne laisser aucun salarié isolé et ou en difficulté dans cette situation difficile, la direction des ressources humaines a mis en place au sein du CSE une réunion hebdomadaire avec les représentants de proximité et l'infirmière de l'établissement. La première réunion s'est tenue au début du premier confinement et les réunions se poursuivent encore actuellement pour accompagner l'évolution de la crise sanitaire.

Un guide de prévention et de bonnes pratiques a été rédigé, il est remis à jour à chaque évolution de la situation et disponible sur l'intranet.

Devant la complexité de la situation, les mesures à prendre évoluant constamment, et devant l'enjeu de préserver la sécurité et la santé des salariés, un groupe de travail réunissant la DRH, le référent COVID, l'infirmière, les directeurs a aussi été mis en place. A ce jour, 26 réunions ont été menées abordant : les sujets sanitaires et réglementaires au fil de la parution des décrets, les sujets relatifs à la programmation culturelle. Concernant cette dernière, il a été question du maintien de la programmation en adaptant les mesures et les jauges, de l'annulation des spectacles et la possibilité de mettre en places des actions culturelles hors les murs en particulier à destination des publics scolaires et du champ social.

Communication Interne

Dès l'annonce du confinement débuté le samedi 14 mars et à la suite d'une réunion de crise du comité de direction, un message a été envoyé le 15 mars à l'ensemble des salariés les informant de la fermeture de tous les espaces de travail. La mise en place progressive des modalités d'organisation du travail à distance leur a également été communiquée.

Dans ce contexte, les enjeux de communication interne étaient indispensables pour maintenir le lien avec l'ensemble des équipes de l'EPPGHV et plusieurs actions ont été mises en place pour répondre prioritairement aux inquiétudes des salariés sur leur situation dans ce contexte tout à fait exceptionnel.

Accompagner les modalités de travail à distance

Cet accompagnement s'est déroulé en plusieurs étapes car peu de salariés étaient équipés d'ordinateurs et de connexions à distance. L'objectif de la communication interne était de proposer des outils simples de substitution comme WhatsApp en attente du déploiement d'une nouvelle flotte d'ordinateurs pour équiper les collaborateurs. Une fois équipés, la communication interne a accompagné les salariés dans l'appropriation d'outils collaboratifs en ligne comme Teams et Office 365.

Informers sur les évolutions de la situation

Dans ce contexte où la majorité des salariés s'est retrouvée à pratiquer le travail à distance, la communication interne a mis en place très rapidement des rendez-vous réguliers, les "30 minutes pour comprendre", sur différentes thématiques : rémunération, actions sociales en période COVID, modalités d'organisation du travail, congés, DIF, formations.

La communication interne a renforcé également les informations aux salariés avec des flash infos encore plus réguliers.

Enfin, l'outil Witifit a permis d'interroger les salariés sur leur perception de la situation et les mesures sanitaires mises en place sur le site. La campagne a été lancée le 23 avril 2020.

Moments de partage conviviaux

La mise en place et l'animation de *e-café* régulier, ouverts à tous, a permis aux salariés de se retrouver et d'échanger plus largement dans une ambiance conviviale.

Lors du 1er confinement, des retours en images ont été diffusés à l'ensemble des salariés. Ils présentaient les activités des équipes sur site et la vie du Parc.

Deux salariés de l'établissement ont proposé des séances de sport en ligne.

Enfin dès le début des 1ères phases de déconfinement, des gestes de reconnaissance comme de petits cadeaux, ont été distribués aux salariés.

Télétravail

La crise sanitaire a accéléré les réflexions quant à la mise en place d'un accord de télétravail. Celui-ci a été signé le 9 septembre 2020 par la direction générale et le syndicat représentatif des salariés.

Le dispositif de télétravail a été adapté à l'établissement de manière à être ouvert au plus grand nombre : pour ne pas fracturer les équipes entre celles dont l'emploi par nature permet facilement le télétravail (fonctions supports) et celles dont l'activité est fortement liée aux manifestations culturelles et au terrain, un mode de télétravail dit « occasionnel » aux conditions d'accès assouplies a été introduit pour permettre l'accès au télétravail au plus grand nombre de salariés.

Un accès prioritaire et élargi au télétravail est par ailleurs prévu pour les salariés ayant une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), pour les proches aidants ainsi que pour les femmes enceintes.

Gestion du site et crise sanitaire

A la suite de l'annonce du premier confinement et de l'interdiction d'accès aux parcs parisiens, la fermeture du Parc s'est imposée et a ainsi nécessité une réaction rapide de l'ensemble des équipes de sécurité et de l'exploitation du site.

Le barriérage des accès au Parc a été fait par le service de sécurité le lundi 16 mars 2020 au soir. Pour la première fois de son histoire, le parc de La Villette était fermé au public avec l'obligation d'en surveiller et d'en interdire ses accès. 500 mètres de barrières ont été posés pour clôturer le site. A la suite du déconfinement, si le Parc a de nouveau été ouvert le 4 juin 2020 pour permettre sa traversée, d'autres zones ont dû être clôturées de barrières pour en interdire l'accès (pelouses, Jardins du Dragon, des Voltiges, des Dunes et des Vents).

Compte tenu de la fermeture du Parc lors du 1er confinement, son nettoyage a été réduit. Cette diminution s'est également appliquée aux bâtiments et aux salles de spectacle.

Les opérations de maintenance se sont toutefois poursuivies en particulier sur les équipements et les infrastructures qui n'étaient pas directement en lien avec les manifestations culturelles et événementielles. Elles ont été réduites sur l'ensemble des jardins thématiques comportant des équipements de jeux pour enfants comme les Jardins du Dragon, des Voltiges, des Dunes et des Vents.

Cette période a parfois offert des opportunités pour réaliser certaines opérations difficilement réalisables en pleine activité.

Préparation du déménagement dans le bâtiment d'exploitation du Parc

En 2020, la spatialisation des espaces de travail par directions et services (macro et micro zoning) a été réalisée au sein de groupes de travail impliquant les équipes de l'établissement. Ces travaux ont permis d'aboutir à la validation de l'avant-projet définitif (APD) qui a donné lieu à la constitution d'un comité de pilotage avec le ministère de la Culture et l'opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la Culture (OPPIC). Avec un avis favorable, le permis de construire a été délivré le 14 décembre 2020. Malgré le contexte de crise sanitaire, le calendrier du projet n'est pas remis en cause.

Maîtrise et réduction de l'impact environnemental des activités

En 2020, compte tenu de la situation et en raison de l'arrêt de toute activité, les consommations énergétiques de l'EPPGHV ont baissé.

L'EPPGHV a par ailleurs sollicité le Plan de relance gouvernemental pour proposer des travaux d'amélioration de sa consommation énergétique.

Les projets suivants ont été acceptés :

- Pour le Pavillon Janvier :
 - Pose de double vitrage à la place de l'ensemble des anciennes vitres du bâtiment,
 - Changement de la chaudière fuel par un chauffage au gaz.
- Pour le Zénith de Paris - La Villette :
 - Remplacement du chauffage au fuel par un mix de pompes à chaleur et de chaudière au gaz.

Déchets, recyclage et réemploi

Le traitement des déchets est un bon indicateur de l'activité et de la fréquentation du site. Ainsi, en 2020, une baisse de 45% des déchets liés à la fréquentation des publics sur le site a été enregistrée (146 tonnes en 2020 contre 267 en 2019). Quant aux autres déchets liés à l'activité de l'EPPGHV, ils sont en baisse de 39 % (115 tonnes en 2020 contre 188 en 2019). Sur les mois de juillet et août 2020, le tonnage des déchets traités est également en baisse par rapport à 2019 reflétant notamment la limitation de la jauge mise en place pour le Cinéma en plein air.

Dans le cadre du schéma de cohérence de gestion des déchets sur le site, le dernier trimestre 2020 a été l'occasion d'expérimenter le dispositif logistique et de poser le cadre réglementaire nécessaire à la mise en place d'un projet de ressourcerie à l'échelle du site afin de favoriser le réemploi des biens hors d'usage de l'EPPGHV mais aussi des autres établissements du site. Pour l'association de prévention du site de La Villette (APSV,) acteur central de ce projet, il s'agit de diversifier ses propositions d'actions et de missions d'insertion professionnelle aux personnes en situation de précarité.

Mobilité et accessibilité du public sur le Parc

En 2020, le forfait mobilités durables est passé de 250 euros à 400 euros par an pour les salariés qui se rendent tous les jours à vélo sur le site.

Egalité et diversité, dialogue social

L'établissement a obtenu le label *Egalité professionnelle* le 14 décembre 2018 et le label *Diversité* le 16 mars 2018. Concernant le comité de direction, la parité femmes-hommes est de nouveau respectée au 31 décembre 2020, jusqu'au binôme à la tête de l'établissement (une directrice générale et un président).

Enfin, les salariés à temps partiel sont toujours majoritairement des femmes, même si leur proportion a légèrement baissé dans la période.

De nouveaux droits pour les femmes enceintes et les pères

En 2020, les dispositifs suivants ont été mis en place :

- Une priorité d'accès élargie au télétravail pour les femmes enceintes ;
- L'élargissement du congé paternité dès le 1^{er} septembre de 3 jours.

Accord sur les CDD de mission

Afin de permettre à l'établissement de mener des projets spécifiques comme le déploiement des Micro-Folies et de donner la possibilité au collaborateur recruté spécifiquement sur ces projets de mener à bien leur mission, un accord a été mis en place le 3 mars 2020 pour permettre à l'établissement de recourir à des CDD à objet défini de 36 mois.

Accord d'intéressement

Un nouvel accord d'intéressement a été signé le 3 septembre 2020 pour une période de trois ans.

Election des représentants du personnel au conseil d'administration

Les élections se sont tenues sur site et par correspondance le 15 octobre 2020.

Le taux de participation globale de 58 % a permis l'élection de six représentants du personnel au conseil d'administration (4 femmes et 2 hommes).

Favoriser la formation et la mobilité des salariés

La campagne « Se former à distance » a été lancée le 22 mai 2020.

De nombreuses formations ont été proposées : bureautique et publication assistée par ordinateur (PAO), marchés publics, efficacité professionnelle, sécurité, gestion, production, mécénat, médiation, langues, développement personnel.

La politique de formation des salariés de l'établissement a été bouleversée en 2020 du fait de la crise sanitaire : 15 formations programmées ont été annulées et 20 formations ont été reportées. Le plan 2020 a dû être modifié pour s'adapter à cette situation. Ainsi de nouvelles modalités de formation à distance ont été mises en place (classes virtuelles et webinaires). 215 heures de formation ont été réalisées et ont concerné 53 stagiaires.

Ces formations ont été recentrées sur le travail à distance à destination des managers et des collaborateurs : modules d'organisation du travail, animation du travail en équipe à distance et ateliers sur la prise en main des outils collaboratifs d'Office 365 (Teams, Open Office).

Sécurité et médiation sur le site

Pour les équipes du service sécurité, le confinement a été un moment unique du fait de la fermeture physique du site, ce qui n'était jamais arrivé dans l'histoire du parc de La Villette. Dans l'imaginaire de tous les usagers du site, le Parc est ouvert 24h/24, 7j/7 même si réglementairement, il est interdit au public d'y stationner de 1 heure à 6 heures du matin.

Les équipes du service sécurité ont vécu un moment historique, hors du temps, comme si la vie s'était arrêtée tellement le silence qui y régnait était profond.

Durant cette période, les équipes du service sécurité étaient les observateurs privilégiés d'un parc vide de public dans lequel la nature reprenait toute sa place. Les conditions météorologiques favorables ont donné lieu au milieu de la prairie du triangle, à des réunions improbables entre les équipes de La Villette comme avec les autres établissements culturels du Parc.

Un autre point marquant a été le besoin de partage et d'échange entre tous les acteurs de La Villette et plus largement à l'échelle du site. Sur leur temps de repos, de leur propre initiative, nombre d'entre eux ont participé aux réunions journalières en visioconférence via *Teams* pour connaître la vie du Parc.

Le service sécurité s'est engagé au côté de la direction des ressources humaines pour assurer la sécurité des collaborateurs restés sur site et préparer le retour des équipes.

Indicateur n°12 : Suivi du label égalité diversité

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
ETP moyen total CDI + CDD hors champ	288,4	256,12				
Egalité diversité Interne						
% de femmes	55%	53%				
Comité de direction	44%	50%				
Score de l'index professionnel femme homme*	99/100	NC				
Travailleurs handicapés (nb. de personne)	13	11				
Soutien à l'insertion professionnelle des jeunes						
Apprentis, contrat de professionnalisation et services civiques	27	26				
Insertion nb. d'heures Villette Emploi	1766 h	1915 h				
Dialogue social						
Baromètre social nb. de campagnes annuelles	1	1				
Accords d'entreprise signés	1	3				

Commentaire

*L'index sur 100 points se calcule à partir de plusieurs indicateurs : l'écart de rémunération femme homme, l'écart de répartition des augmentations individuelles, l'écart de répartition des promotions, le nombre de salariés augmentés à leur retour de congé maternité et enfin la parité parmi les 10 plus hautes rémunérations de l'établissement.

Plusieurs accords d'entreprise ont été signés en 2020 :

- Accord sur les CDD de mission signé le 3 mars 2020 ;
- Accord d'intéressement 2020-2022 signé le 31 août 2020 ;
- Accord sur le télétravail signé le 9 septembre 2020.

En 2020, l'EPPGHV a accueilli 9 jeunes en contrat d'apprentissage : 1 à la direction de production, 5 à la direction de la communication et des publics, 1 à la machinerie et 1 au son audiovisuel (direction technique spectacle) et 1 au service juridique (direction administrative et financière).

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Création - Résidences						
Projets portés par des femmes	42%	36%				
Projets portés par des hommes	41%	40%				
Projets portés par des non-binaires	-					
Projets collectifs	17%	25%				

Programmation spectacle vivant						
Spectacles portés par des femmes	14%	22%				
Spectacles portés par des hommes	39%	51%				
Spectacles portés par des non-binaires	-					
Projets collectifs	48%	27%				

Commentaire

Les projets artistiques sont portés par des artistes mais aussi par des duos mixtes ou des collectifs qui revendiquent une création collégiale. Pour certains artistes, la question du genre ne peut être posée de façon aussi binaire. Ces artistes sont positionnés dans la catégorie « non-binaires ».

Indicateur cible 12C : Egalité diversité programmation

		2019	2020	2021	2022	2023	2024
% de femmes programmation spectacle vivant	Cible		>25%	>30%	>35%	>40%	>40%
	Réalisé	26%	30%				

Commentaire

Si au niveau de l'aide à la création, l'EPPGHV démontre son engagement au service de l'égalité femme homme, il subsiste en 2020 une asymétrie en programmation. Conformément à la feuille de route ministérielle, l'objectif est d'augmenter de 5% chaque année par rapport à l'année antérieure jusqu'à atteindre l'objectif de 40% de représentations des femmes au sein de la programmation.

Objectif 2 : Trouver des nouvelles marges de manœuvre au service du projet

Action 1 : Des ressources propres sous surveillance

La crise sanitaire majeure connue en 2020 a bouleversé profondément et durablement les équilibres budgétaires et financiers de La Villette. Pour autant, La Villette a prouvé en 2020 qu'elle possède de nombreux atouts pour s'adapter, poursuivre ses missions de programmation artistique et culturelle dans le respect des consignes sanitaires, inventer en quelques semaines de nouvelles propositions artistiques et culturelles.

Les manifestations culturelles

Les deux confinements sont intervenus sur des périodes traditionnellement très denses pour la programmation culturelle, modifiant par conséquent en profondeur l'équilibre du budget des manifestations culturelles. Les pertes de recettes sur cette activité par nature déficitaire se trouvent néanmoins compensées par des économies supérieures en dépenses. Paradoxalement, le meilleur résultat financier sur ce cœur de mission n'est pas bon signe, il alerte au contraire sur la difficulté à assurer notre mission de service public dans un tel contexte.

Les opérations événementielles

De la même manière, les restrictions liées à la crise sanitaire ont amplement pénalisé l'accueil d'événements commerciaux, de nombreux clients ayant dû annuler leurs réservations. Sur cette activité en revanche, dont l'ambition est de dégager des ressources propres, il s'agit d'une réelle perte de bénéfice de 40%.

Le soutien aux concessionnaires

Les recettes versées par les concessionnaires du parc de La Villette enregistrent également une diminution très importante. L'activité économique dans les secteurs du spectacle et de la restauration a été intégralement stoppée durant près de deux trimestres, et la fréquentation générale du Parc a ralenti. Prenant acte de cette situation, La Villette a concédé aux opérateurs économiques concernés, dont le Zénith, des exonérations pour deux à trois trimestres. Ces mesures se traduisent pour l'établissement par des pertes de recettes à hauteur de 2,8 millions d'euros.

Mécénat et partenariat

Le mécénat et le partenariat permettent à l'établissement de mobiliser des acteurs économiques privés autour de son projet afin d'augmenter ses ressources propres et de contribuer à sa notoriété. En 2020, malgré la situation sanitaire, ce sont plus de 200 000 euros qui ont été collectés au cours de cette année si particulière.

Plaine d'artistes a reçu le soutien financier de Van Cleef & Arpels qui s'est engagé en faveur du soutien aux artistes particulièrement fragilisés au cours de cette période. Cette manifestation culturelle a également bénéficié du soutien d'Asahi France pour l'inauguration de l'événement le 2 juillet 2020.

La Fondation Adrienne et Pierre Sommer a poursuivi son soutien au développement des actions qui favorisent la relation de l'homme à l'animal domestique grâce à la présence de la ferme pédagogique Tiligolo durant 20 jours pendant les vacances scolaires de juillet et octobre 2020, et l'organisation des ateliers avec des chiens de l'éducateur canin Alain Lambert. La Fondation a également réaffirmé son soutien à l'installation d'une ferme pérenne à La Villette.

La Société Générale a apporté une fois encore son soutien aux Jardins passagers.

Enfin, le projet des Micro-Folies a reçu le soutien financier de la Fondation EDF et de la Fondation Orange pour appuyer le projet dans son déploiement national ainsi que le soutien d'Arte pour un apport de contenus en réalité virtuelle.

Le soutien du ministère de la Culture

Dans un contexte de crise économique et sanitaire majeure, l'Etat a renforcé son soutien à La Villette. Les subventions exceptionnelles versées sont venues atténuer les pertes de ressources propres de l'établissement.

Indicateur n°13 : Ressources de l'établissement

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Recettes propres encaissables	16 794 868	7 319 071				
Billetterie et recettes annexes	2 830 103	963 651				
Coproduction - coréalisation	991 867	52 777				
Commercialisation des espaces <i>Locations d'espaces, commissions, prestations</i>	5 599 962	2 357 152				
Mécénat, partenariat	695 461	228 607				
Echanges de marchandises <i>Partenariats médias</i>	994 208	283 574				
Gestion des concessions	5 375 770	3 013 427				
Produits exceptionnels <i>Contentieux, opérations financières, vente de matériels</i>	256 614	218 452				

Régularisation de CAP	50 883	201 433				
Recettes propres non encaissables (P2)	12 340 707	10 386 638				
Dotations aux amortissements	7 598 200	8 140 601				
Reprise de provisions	4 737 223	2 245 953				
Cessions d'éléments d'actif	5 284	83				
Total recettes propres (P1)	29 135 575	17 705 709				
Financements publics	21 190 590	23 333 091				
Subvention pour charges de service public	20 629 143	20 634 436				
Subvention programme Micro-Folie		2 192 000				
Autres financements de l'Etat	48 000	150 000				
Autres financements publics	513 447	356 656				
Total des produits	50 326 164	41 038 800				
Capacité d'autofinancement	-754 802	686 241				

Indicateur cible 13C : taux de couverture des dépenses par les ressources propres

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
P1 <i>Montant des autres produits</i>	29 135 575	17 705 709				
P2 <i>Total des produits non encaissables RNB</i>	12 340 707	10 386 638				
C1 <i>Total des charges</i>	48 475 882	40 705 276				
C2 <i>Total des charges non décaissables</i>	9 735 622	10 739 354				
Taux de couverture des dépenses par les recettes propres	43%	24%	35%	43%	45%	45%

Commentaire

NB : Pour le calcul de ce taux, les comptes 68 et 78 sont exclus, ainsi que les programmes ayant vocation à être intégralement financés par l'Etat au titre de la mission de service public de l'EPPGHV (ex : programme Micro-Folies). Ce taux de couverture TC est calculé comme suit $TC = (P1-P2)/(C1-C2)$.

P1 = Montant des autres produits (à l'exception de toute subvention publique), issu du tableau situation patrimoniale de la liasse budgétaire GBCP pour l'année civile considérée. P1 correspond à la section de fongibilité R15+RNB.

P2 = Total des produits non encaissables, issu du tableau de situation patrimoniale pour l'année civile considérée (reprises sur amortissements, dépréciations et provisions + produits de cession d'éléments d'actifs + quote-part au résultat des financements rattachés à des actifs). P1 correspond à la section de fongibilité RNB.

C1 = Total des charges, issu du tableau situation patrimoniale de la liasse budgétaire GBCP pour l'année civile considérée ;

C2 = Total des charges non décaissables, issu du tableau de situation patrimoniale de la liasse budgétaire GBCP pour l'année civile considérée (dotations aux amortissements, dépréciations, provisions, valeurs comptables nettes des actifs cédés).

Action 2 : Une meilleure performance de gestion

Accélération de la transformation numérique

A la faveur du recrutement d'un Chef du service informatique en avril 2020, l'établissement a établi son schéma directeur numérique. 16 projets transverses aux 7 directions de l'établissement sont venus nourrir le plan de transformation numérique formalisé de 2020 à 2022. Si les axes 3 et 4 de ce plan se concentrent sur la communication et la programmation numérique, les axes 1 et 2 ont pour objectif de poursuivre la dématérialisation des procédures et de renforcer les outils numériques transverses. Le 5ème et dernier axe est dédié au développement d'infrastructures et d'un environnement numérique du quotidien.

La crise sanitaire a accéléré la mise en œuvre de ces projets numériques à l'image du déploiement du parapheur électronique. En octobre 2020, le parapheur électronique était fonctionnel à La Villette. Fin décembre 2020, l'établissement comptait plus de 300 documents signés au format numérique : contrats, décisions, devis, bon de commande, certificats administratifs, attestations, courriers officiels.

Les dossiers pour l'obtention de certificats électroniques de signature ont également été constitués au dernier trimestre 2020 pour les 22 membres de La Villette auxquels une délégation de signature est accordée. Depuis janvier 2021, ces derniers peuvent ainsi signer avec leur certificat configuré dans le parapheur électronique Villette garantissant l'authenticité et la traçabilité des documents signés.

Ce changement d'organisation du travail pour des circuits de validation dématérialisés a fait l'objet d'un protocole d'accord avec l'agence comptable, protocole co-rédigé au second semestre 2020 et signé en janvier 2021.

Indicateur n°14 : Suivi du volet gestion du plan de transformation numérique

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1- Accélérer la dématérialisation des procédures						
1.1 Parapheur électronique		MS				
1.2 Gestion électronique des documents (GED)		Sourcing				
1.3 Système d'archivage électronique des documents (SAE)		Sourcing				
2- De nouveaux outils pour la transversalité						
2.1 Renforcement des fonctionnalités du logiciel de planification des activités		MS + nouveau DEV				
2.2 Évolution du logiciel RH		MS + nouveau DEV				
2.3 Changement de logiciel financier		Sourcing				
2.4 Refonte de l'intranet		Sourcing				
5- Infrastructures et environnement numérique						
5.2 Le numérique dans le nouveau bâtiment d'exploitation		Travaux en cours				
5.3 Un réseau performant (refonte du réseau)		Installations en cours				

Chaque année est indiquée la phase de chaque projet :

- Sourcing - définition du besoin ;

- AMO - Assistance à maîtrise d'ouvrage ;

- DCE - Dossier de consultation des entreprises ;

- DEV - Développement - paramétrage ;

- MOM - Mise en ordre de marche ;

- OV - opérations de vérification avant mise en service ;

- MS - Mise en service régulier.

Renforcement du dialogue de gestion

Animation des réseaux des gestionnaires et des assistant.e.s

A la demande de la direction générale et sous l'impulsion du nouveau Chef du service budget et contrôle de gestion à la direction administrative et financière, l'animation du réseau des gestionnaires a pris un rythme mensuel sous la forme d'ateliers. Ces derniers ont vu la participation de salariés de l'ensemble des directions de l'établissement autour de thématiques communes : inventaire et déstockage, transferts internes de crédits, opérations de clôture, dématérialisation.

Parallèlement, l'animation d'ateliers d'échange de bonnes pratiques s'est également renforcée par la réunion mensuelle des assistant.e.s présent.e.s au sein de chaque direction de l'établissement. Ces réunions ont permis d'aborder les sujets suivants : modalités d'accueil et de départ d'un salarié, usage des listes de diffusion, recensement des besoins en matière de dématérialisation, bonnes pratiques sur Outlook, l'intranet et dans la gestion des documents sur le réseau, formation au parapheur électronique.

De septembre à décembre 2020, 8 ateliers ont ainsi été conduits pour animer les réseaux transverses des gestionnaires et assistant.e.s de La Villette. Ils ont permis de renforcer le dialogue de gestion, de rappeler et d'actualiser les procédures.

Actualisation des procédures internes de la commande publique

L'année 2020 a également connu le renforcement de la compétence juridique de l'établissement. Parallèlement à l'intégration de deux nouveaux membres au sein du pôle juridique, un travail de redéfinition des procédures internes de la commande publique a été mené. Finalisé en septembre 2020, les 5 procédures de la commande publique propres à La Villette ont été présentées à son conseil d'administration le 2 décembre 2020. Elles font aujourd'hui l'objet d'un plan de communication en interne : « fiches réflexes » en A4 pour chaque procédure et guide simplifié accessibles sur l'intranet, sessions de formation en visioconférence auprès de l'ensemble des salariés de l'établissement.

Le renforcement du service juridique permet un meilleur accompagnement des opérationnels dans la contractualisation de leurs achats, ces nouvelles procédures une harmonisation avec la réglementation en vigueur et davantage de lisibilité de la marche à suivre en fonction du montant de l'achat estimé.

Une meilleure prévision des achats

Prenant en compte les recommandations de la Cour des comptes formulées dans son rapport de février 2019, La Villette a consolidé la prévision de ses achats (recommandation 4 : "Concrétiser la mise en œuvre effective des plans d'optimisation et de mutualisation des achats"). Se tiennent ainsi tous les trimestres auprès de chaque direction acheteuse de l'établissement, des réunions de prévision des achats. Elles sont un temps pour aider les directions à anticiper et potentiellement mutualiser leurs achats. Elles permettent également de veiller au respect de la computation des seuils.

Ce travail engagé a permis de présenter au conseil d'administration de décembre 2020 un premier plan achats pour 2021. Ce dernier se verra augmenté pour une présentation triannuelle de ces prévisions fin 2021.

Actualisation de la cartographie des risques et du plan d'actions

Indicateur n°15 : Suivi du développement du contrôle interne

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de périmètres intégrés à la cartographie contrôle interne avec un taux d'avancement des actions supérieur à 66%	1*	2**				

Commentaire

*En 2019, le périmètre couvert par le contrôle interne avec un taux d'avancement des actions supérieur à 66% était le versement des rémunérations.

**En 2020, la passation des commandes et achats représente un nouveau périmètre couvert par le contrôle interne avec un taux d'avancement des actions supérieur à 66%.

La Villette • Paris

EPPGHV / 211 avenue Jean-Jaurès 75935 Paris cedex 19

01 40 03 75 00 • lavillette.com



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EPPGHV

Séance du jeudi 11 mars 2021

Délibération n°2021/01

Autorisation du Président d'approuver le rapport d'activité et de performance 2020

Le conseil d'administration de l'Établissement public du parc et de la grande halle de la Villette réuni le jeudi 11 mars 2021,

Vu les articles 8, 9, 10 et 11 du décret n°93-96 du 25 janvier 1993 modifié, portant création de l'Établissement public du parc et de la grande halle de la Villette,

Vu le rapport d'activité et de performance 2020,

Conformément aux dispositions de l'article L3314-10 du Code du travail, approuve le rapport d'activité et de performance 2020.

Fait à Paris, le jeudi 11 mars 2021

Le Président du conseil d'administration
Didier Fusillier